



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9299^e séance

Jeudi 30 mars 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Fernandes	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M ^{me} Jornada
	Chine	M. Xu Yuanzhou
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alshamsi
	Équateur	M. Gross Pozo
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Cameron
	Fédération de Russie	M. Chumakov
	France	M. Murugasu
	Gabon	M ^{me} Kambangoye Ankassa
	Ghana	M ^{me} Corquaye
	Japon	M. Tamaura
	Malte	M ^{me} Cassar
	Suisse	M. Hauri
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Brady

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

L'effet des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative
Faire taire les armes

Lettre datée du 24 février 2023, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des
Nations Unies (S/2023/148/Rev.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est reprise à 15 h 5.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs et à toutes les oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de trois minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de trois minutes pour les inviter à conclure leurs observations.

Je donne maintenant la parole au représentant du Liechtenstein.

M. Wenaweser (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Nous sommes tout à fait d'accord avec votre analyse, Monsieur le Président, selon laquelle pour prévenir les conflits, il est essentiel d'accorder plus d'attention aux facteurs socioéconomiques et que, ce faisant, nous devons prendre en considération l'histoire politique du continent. Aujourd'hui, nous voudrions souligner l'importance d'une gouvernance inclusive et, le cas échéant, décentralisée, dans la prévention des conflits.

L'imposition artificielle de frontières est l'un des héritages les plus problématiques et les plus complexes du colonialisme. Les politiques qui ont conduit à la délimitation de ces frontières étaient motivées par des intérêts géostratégiques, sans aucun intérêt pour les diverses identités et aspirations de ceux qui vivent à l'intérieur de ces frontières. Au mieux, on n'a pensé qu'à la viabilité d'un futur État après coup. En outre, les mécanismes centralisés de gouvernance créés pour faciliter l'exploitation des possessions coloniales ont fait qu'il a été plus difficile pour les États postcoloniaux de mettre en place des formes durables d'administration autonome. Il ne fait aucun doute que la décision de l'Union africaine d'inscrire dans son Acte constitutif le principe du respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance a permis d'éviter des effusions de sang dues à des conflits sécessionnistes. Mais elle a également confronté les États nouvellement indépendants à des questions complexes sur la relation entre la diversité sociale et la paix et la stabilité.

Le lien entre la diversité et la paix n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches mais il est vital pour garantir une paix durable. En abordant ces questions, les entités compétentes de l'ONU devraient encourager les États à respecter les droits humains des communautés minoritaires afin de renforcer la prévention des conflits. De nombreux conflits trouvent leur origine dans l'exclusion injuste des communautés minoritaires du pouvoir, des opportunités, des services et de la sécurité – des

inégalités qui datent de l'époque coloniale. En défendant les droits humains des minorités, il est possible de stimuler le développement et de prévenir les conflits aujourd'hui. Le rapport récent du Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités, qui examine la prévention des conflits sous l'angle de la protection des droits humains des minorités (A/HRC/49/46), est une contribution importante à ce débat.

Les conversations sur cette question au sein des organes de l'ONU, notamment la Commission de consolidation de la paix, devraient également prendre en compte les effets positifs des accords de gouvernance interne qui répondent aux aspirations des communautés concernées et aux normes internationales en matière de droits humains. Les formes d'administration autonome, la décentralisation et la dévolution du pouvoir contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 et, comme le souligne le rapport de l'ONU et de la Banque mondiale intitulé « *Chemins pour la paix* », se sont avérées efficaces dans de nombreux cas pour réduire les conflits violents au niveau local. Une véritable dévolution du pouvoir permet d'éliminer, au sein des communautés marginalisées, des griefs dont les groupes armés pourraient se servir pour accroître leur pouvoir et leur influence et remettre en cause les formes pacifiques de gouvernance.

En collaboration avec ses partenaires universitaires du Liechtenstein Institute on Self-Determination, le Liechtenstein étudie depuis de nombreuses années les possibilités de décentralisation et de dévolution au profit des communautés concernées au sein des États, souvent appelées « formes internes d'autodétermination ». À cette fin, nous avons élaboré un manuel sur la prévention et le règlement des conflits d'autodétermination, qui présente une série de pratiques à l'intention des États, des médiateurs et d'autres acteurs, ainsi que des études de cas portant sur des conflits et des processus de paix spécifiques. Il souligne l'importance des structures de gouvernance qui respectent les droits humains des minorités et examine comment le pouvoir peut être exercé au niveau local pour prévenir les conflits et y mettre fin de manière durable. Nous attendons avec impatience les discussions qui suivront cet important débat d'aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Lagdameo (Philippines) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Mozambique d'avoir convoqué et présidé cet important débat public.

Un monde sans conflit est un rêve que nous partageons tous – un rêve que nous voulons tous voir se réaliser. Nous participons au débat public d'aujourd'hui pour réaffirmer, dans le contexte de l'Afrique, l'appui ferme des Philippines à ce rêve – Faire taire les armes –, pour une Afrique pacifique, stable et sans conflit, pour débarrasser le continent des guerres, des conflits civils, des violations des droits humains, des catastrophes humanitaires et des conflits violents, et pour prévenir le génocide.

Nous constatons avec satisfaction que les prévisions économiques pour l'Afrique sont bonnes. Le règlement des conflits est en effet un moyen de stimuler la transformation économique, en particulier après la pandémie. Selon la Banque africaine de développement, les économies africaines restent résistantes, avec des perspectives stables en 2023 et 2024, malgré des conditions financières mondiales peu favorables. La Banque estime que le produit intérieur brut moyen de l'Afrique se stabilisera à 4 % au cours des deux prochaines années, contre 3,8 % en 2022, et ajoute que le continent pourrait bénéficier d'une forte demande pour ses produits de base, vu que les pays recherchent d'autres options en matière d'alimentation et d'énergie.

Les défis liés à l'avènement d'une Afrique progressiste et sans conflit sont énormes et complexes. Nous saluons donc les efforts actuellement déployés par l'Union africaine, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, pour une Afrique sans conflit, afin de renforcer les institutions démocratiques en tant que fondements de la promotion de la paix et de la stabilité et pour promouvoir un développement économique durable.

Nous saluons la détermination de l'Union africaine à transformer l'Afrique par son programme visionnaire, l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, en une Afrique intégrée, prospère et pacifique, sous la conduite de ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale. La réalisation de l'aspiration à une Afrique sans conflit incombe à l'Union africaine, à ses États membres et à leurs populations et institutions.

Nous apprécions également à sa juste valeur le soutien résolu apporté par l'ONU à l'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine, par le biais de la résolution 2457 (2019), qui se félicite de la détermination de l'Union africaine à débarrasser l'Afrique des conflits et à créer des conditions favorables à la croissance, au développement et à l'intégration du continent.

Nous reconnaissons l'importante contribution de l'ONU par son vaste soutien politique, technique et logistique aux efforts de médiation et de mise en œuvre des accords de paix de l'Union africaine en République centrafricaine, en Guinée-Bissau, au Mali, au Soudan du Sud et au Soudan. Nous notons également les efforts coordonnés que mènent l'ONU et l'Union africaine pour remédier à l'instabilité en Somalie. Nous constatons que la moitié de la dizaine de missions de maintien de la paix des Nations Unies opérant dans le monde se trouve en Afrique – à Abyei, une région contestée par le Soudan et le Soudan du Sud, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; en République centrafricaine, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; en République démocratique du Congo, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; au Mali, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; au Soudan du Sud, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; et au Sahara occidental, la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

La normalisation est un élément essentiel de l'Agenda 2063 et de l'initiative Faire taire les armes. Aux Philippines, la normalisation est un facteur important pour le processus de paix et de développement dans la Région autonome bangsamoro en Mindanao musulman, dans le sud des Philippines. Elle vise à permettre aux membres des Forces armées islamiques bangsamoro de devenir des membres productifs de la société, grâce à des programmes de développement socioéconomique et à d'autres dividendes de la paix. Les Philippines estiment qu'une paix et une sécurité durables et axées sur l'être humain ne peuvent être obtenues que lorsque les aspirations et les besoins fondamentaux de tous les individus, y compris dans les zones touchées par un conflit, sont satisfaits. Les Philippines sont prêtes à faire profiter l'Union africaine de leurs meilleures pratiques en matière de normalisation, sur la base de leur expérience dans la Région autonome bangsamoro en Mindanao musulman, y compris le programme du Front de libération islamique Moro pour le démantèlement progressif de ses forces, afin qu'elles soient réutilisées. La normalisation, y compris le démantèlement, contribue à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région en réduisant la prolifération des armes illicites et en empêchant les fauteurs de troubles potentiels de saper le processus de paix. Toutefois, la normalisation se heurte également à de nombreuses difficultés, telles que les retards dus

à la maladie à coronavirus (COVID-19), l'insuffisance de l'aide promise aux membres des Forces armées islamiques bangsamoro, le manque de confiance entre les groupes rivaux et les effets différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes.

Il nous est agréable de rappeler qu'au cours des 60 années de la tradition de participation des Philippines aux activités de maintien de la paix, nous avons maintenu notre engagement en faveur de la paix, notamment en contribuant à la cause de la paix en Afrique. Depuis que nous avons envoyé nos premiers soldats de la paix au Congo en 1963, des Casques bleus philippins ont également servi à Abyei, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Darfour, au Libéria, au Soudan du Sud et au Soudan. Aujourd'hui, un nombre modeste de soldats de la paix philippins sert dans les missions des Nations Unies en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Nous sommes déterminés à accroître la présence des Philippines dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, avec une participation accrue des femmes. Il s'agit d'un engagement que nous avons l'intention de respecter dans le cadre de notre contribution à l'avènement d'une Afrique sans conflit. Je voudrais conclure en soulignant que les Philippines seront toujours un partenaire de l'Afrique pour une paix et un développement axés sur l'être humain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Chindawongse (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous félicitons le Mozambique, qui assume la présidence du Conseil de sécurité, d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui, qui arrive à point nommé, sur cette question importante.

L'initiative Faire taire les armes n'est qu'un exemple important des réalisations de l'Union africaine, qui reste un exemple majeur d'organisation régionale ayant réussi à promouvoir des approches régionales pour résoudre les problèmes de paix, de sécurité et autres sur le continent. À cet égard, la Thaïlande tient à féliciter l'Union africaine, qui célébrera son soixantième anniversaire en mai prochain. Cette initiative reflète un axiome important, plein de bon sens mais souvent sous-estimé, à savoir que, s'agissant des questions liées à l'Afrique, c'est l'Afrique qui sait le mieux comment les traiter. Il en découle une vision plus large : la ferme conviction que chaque région, avec ses contextes historiques et culturels propres, est la mieux placée et la mieux informée pour relever au mieux les défis qui se posent à elle. En effet, la Thaïlande estime depuis longtemps

que l'appropriation régionale est la clef d'une solution durable et à long terme aux problèmes régionaux.

Il faut également souligner que la communauté internationale a aussi un rôle de soutien à jouer, qui consiste à fournir les conseils nécessaires, lorsqu'ils sont demandés, et l'aide nécessaire, lorsqu'elle est sollicitée par la région touchée. Et si toutes les parties concernées en conviennent, ce sont souvent les partenariats entre les États de la région et les organisations régionales, d'une part, et les États extérieurs à la région et les organisations internationales, telles que l'ONU, d'autre part, qui contribuent à jeter les bases de solutions durables et à créer une dynamique en ce sens. C'est dans ce contexte que la Thaïlande souhaite formuler les quatre observations suivantes en ce qui concerne le thème : « Paix et sécurité en Afrique : l'effet des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes ».

Tout d'abord, la Thaïlande salue l'initiative Faire taire les armes d'ici 2030 et le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre à cet égard, qui ont tous deux été salués par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2457 (2019). Nous soutenons le fait que l'initiative soit définie et dirigée par des Africains et qu'elle suive une approche globale visant à instaurer une paix et une sécurité durables en Afrique, pour les Africains.

Deuxièmement, la Thaïlande estime qu'une bonne compréhension du lien entre la paix, le développement durable et la sécurité humaine est importante pour relever les défis dans toutes les régions, y compris en Afrique, qu'il s'agisse de disposer d'institutions politiques efficaces ou de promouvoir le développement durable ; de la bonne gouvernance au renforcement de la résilience et de l'unité des sociétés ; et de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au respect de la diversité et de la tolérance. Tous ces facteurs contribuent à créer des conditions propices à une paix et une sécurité durables. Sans progrès dans la lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie, il y a moins de chances d'obtenir une paix durable et de faire taire les armes.

Troisièmement, il est essentiel de répondre aux besoins des populations par l'autonomisation – économique, sociale et politique – pour parvenir à des solutions durables, grâce à l'éducation et au développement des compétences, à un meilleur accès au financement et aux soins de santé et à une participation accrue à la prise de décisions aux niveaux local, sous-régional et national.

L'autonomisation des personnes augmente les chances de voir perdurer les processus interdépendants de paix, de développement durable et de sécurité humaine, que ce soit au niveau de la communauté ou au niveau national. C'est pour cette raison que la Thaïlande, par l'intermédiaire de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale ou de ses soldats de la paix dans les missions des Nations Unies, comme au Soudan du Sud, intègre la coopération technique axée sur l'être humain et le renforcement des capacités dans ses programmes avec les pays africains. Et ces programmes sont toujours guidés par les besoins des communautés locales, par exemple dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de la gestion des terres, parce que c'est ce qu'elles veulent, et non ce que nous voulons, ce qui est normal.

Enfin, quatrième, une action concertée dynamique aux niveaux régional et multilatéral, complétant les efforts menés au plan national pour relever les défis en matière de paix et de sécurité, sera utile. Le partenariat entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies s'est avéré être un exemple de réussite, tout comme la coopération internationale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les partenariats internationaux en soutien des organisations sous-régionales en Afrique. L'ONU pourrait faire davantage pour améliorer la coordination entre des organes clefs tels que le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, par exemple, ainsi qu'avec d'autres organisations à l'instar des institutions financières internationales, le cas échéant.

Pour terminer, la Thaïlande estime que l'appui international à l'initiative Faire taire les armes et les partenariats avec l'Union africaine et diverses initiatives africaines doivent être maintenus, voire renforcés, afin de contribuer à trouver des solutions durables à la paix, à la sécurité et à d'autres défis en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerki (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne se félicite de la proposition faite par le Mozambique d'organiser un débat public sur l'effet des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes.

Le débat d'aujourd'hui nous amène tous à réfléchir aux mesures concrètes qui doivent être prises pour atteindre le noble objectif de mettre un terme aux divers conflits en Afrique, afin d'améliorer de façon

substantielle la vie des personnes ordinaires à travers le continent. Dans cet esprit, je voudrais souligner cinq points essentiels.

Premièrement, nous devons nous remettre sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Ces deux programmes, qui se complètent et se renforcent mutuellement, constituent le seul moyen réaliste de s'attaquer aux causes profondes des conflits. L'étude présentée au sommet de l'Union africaine le mois dernier montre que l'Afrique doit maintenir des taux de croissance annuels d'au moins 7 à 10 % pour parvenir à un développement durable. Cela signifie que nous devons d'urgence trouver de nouvelles approches pour doubler les chiffres actuels. Le Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre de cette année, constituera une occasion sans pareille de démontrer et de renforcer notre engagement collectif à cet égard.

Deuxièmement, nous devons renforcer la résilience. Nous constatons avec inquiétude que, ces dernières années, l'environnement mondial a changé de manière spectaculaire. Les vulnérabilités existantes n'ont fait qu'augmenter, tandis que de nouveaux défis sont apparus, en particulier en Afrique. La Pologne estime que l'un des moyens de renforcer la stabilité est d'améliorer la connectivité et de restaurer la confiance dans le multilatéralisme et les partenariats internationaux.

À cette fin, nous avons proposé à l'Assemblée générale un projet de résolution intitulé « La connectivité des infrastructures régionales et interrégionales au service du renforcement de la résilience à l'échelle mondiale et de la promotion du développement durable » (A/77/L.59), qui devrait être adopté par consensus dans les semaines à venir. Si nous voulons améliorer la réponse aux chocs qui pourraient survenir, il est essentiel d'investir dans des infrastructures de qualité et résistantes et d'appuyer le renforcement des capacités des pays en développement afin qu'ils puissent relever les défis actuels qui sont de différentes natures, en particulier dans les domaines de la santé mondiale, du règlement des conflits et de la reconstruction après les conflits, ainsi que des changements climatiques.

Le Président de la République de Pologne, M. Andrzej Duda, a souligné la nécessité d'un soutien à long terme pour réduire la vulnérabilité des pays en développement face aux crises extérieures, telles que les crises alimentaire, énergétique et climatique, dans sa déclaration à la cinquième Conférence des Nations

Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Doha il y a quelques semaines.

Troisièmement, nous devons faire face aux risques de sécurité liés au climat. Le continent africain est sans doute la région du monde la plus vulnérable face aux effets néfastes des changements climatiques. Il ne peut y avoir de réalisation d'une Afrique exempte de conflits sans reconnaissance du lien indéniable qui existe entre le climat, la paix et la sécurité.

La semaine dernière, nous avons eu l'occasion de participer à la première Conférence des Nations Unies sur l'eau depuis près de 50 ans, au cours de laquelle nous avons pu entendre parler directement du stress hydrique et des risques liés à l'eau, tels que les sécheresses et les inondations. La concurrence pour les ressources naturelles rares constitue assurément l'un des moteurs des conflits, de la violence intercommunautaire et de l'insécurité alimentaire. Nous demandons au Conseil de sécurité de reconnaître et d'évaluer correctement les conséquences des changements climatiques sur la sécurité. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions véritablement aborder le problème de la rareté des ressources dans une perspective de prévention des conflits.

Quatrièmement, nous soulignons l'importance que revêtent la démarche axée sur le triple lien et le renforcement de l'interrelation entre les aspects humanitaires, de développement et de paix dans la consolidation de la paix et la lutte contre les menaces liées au climat. La paix et le développement étant étroitement liés, il est primordial de développer une résistance efficace aux perturbations d'origine naturelle ou humaine. C'est une évidence, mais elle mérite d'être rappelée : il ne peut y avoir de paix sans développement durable ni de développement durable sans paix.

Enfin, nous devons renforcer les capacités des États. À cet égard, nous tenons à souligner qu'il importe de renforcer les institutions étatiques et les structures de gouvernance, de faire respecter l'état de droit et de promouvoir le dialogue entre les communautés locales. Nous souhaitons également mettre en avant la nécessité d'empêcher les acteurs non étatiques, notamment les terroristes, les groupes criminels organisés et les mercenaires privés, de contourner le contrôle conventionnel des États et d'étendre leur influence. Des institutions étatiques fortes, capables de fournir des services sociaux de base, de protéger les frontières nationales, de rendre la justice et de maîtriser les flux d'armes, devraient être considérées comme une condition préalable au retour

de la stabilité et à la sauvegarde du développement à long terme.

Pour terminer, je voudrais assurer le Conseil de sécurité de la détermination sans faille de la Pologne à soutenir la paix et la sécurité en Afrique. La réalisation de progrès dans la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes reste la condition essentielle pour garantir un développement équitable et inclusif. Cela nous rapprochera d'un monde pacifique et sûr, dans un avenir que nous voulons tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Mozambique d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui.

Pour le Mexique, il est particulièrement important que le Conseil de sécurité continue d'analyser les conséquences négatives du trafic et du détournement d'armes légères et de petit calibre. Ces armes alimentent les conflits armés et la criminalité organisée. Elles exacerbent les vagues de violence dans le monde, détruisent le tissu social et compromettent la paix, la sécurité et le développement. Nous déplorons que l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes soient les deux régions qui souffrent le plus de ce fléau, avec les taux les plus élevés de violence et de décès dus à ces armes, alors que les principaux fabricants ne se trouvent pas dans ces régions et ne semblent pas toujours prêts à assumer leur part de responsabilité.

Le Mexique reconnaît que les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative Faire taire les armes constituent un élément essentiel des efforts déployés par le continent africain pour éliminer les conflits armés. Nous nous félicitons que cette initiative ait été prorogée jusqu'en 2030 et reste l'un des piliers de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le Conseil de sécurité a beaucoup à faire pour appuyer cette initiative et d'autres du même type. Pour relever les défis liés aux armes légères et de petit calibre, tous les acteurs doivent s'impliquer davantage, notamment l'industrie qui les fabrique et qui se livre également à des pratiques négligentes. Une plus grande réglementation de ces armes est nécessaire pour empêcher leur trafic, ce qui permettra d'aborder le phénomène de manière globale en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie des armes et de leurs munitions et, bien entendu, de promouvoir des actions dans toutes les instances concernées.

Nous devons garder à l'esprit que le Conseil de sécurité a adopté deux résolutions historiques sur la question, à savoir la résolution 2220 (2015) et, plus récemment, la résolution 2616 (2021), promue par le Mexique. Cette dernière met particulièrement l'accent sur le respect nécessaires des embargos sur les armes imposés par le Conseil. La violation des dispositions des embargos conduit à une augmentation des armes disponibles dans les situations de conflit traitées par le Conseil. En d'autres termes, ces armes sont les outils du maintien du conflit.

Cette description n'est pas propre au continent africain : il suffit de regarder la situation critique que connaît Haïti. C'est pourquoi, en octobre 2022, le Mexique a coparrainé une initiative visant à empêcher la fourniture d'armes aux acteurs responsables de la violence en Haïti, que le Conseil a adoptée en tant que résolution 2653 (2022). Tant cette résolution que la résolution 2616 (2021) soulignent la nécessité de promouvoir la coopération régionale par voie terrestre, maritime et aérienne pour lutter contre le trafic et le détournement d'armes.

Nous réaffirmons qu'il est de la responsabilité de tous les États, et en particulier des États producteurs, de renforcer les cadres internationaux existants en matière de maîtrise des armements, si nous voulons réellement faire progresser l'objectif commun d'avoir des sociétés exemptes de violence. Il ne peut y avoir de développement en dehors de ces cadres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens à vous exprimer, Monsieur le Président, mes sincères remerciements et toute ma gratitude, ainsi qu'au Mozambique, pour avoir organisé cette importante séance. Je vous félicite également de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours.

L'initiative Faire taire les armes constitue une application concrète du principe des solutions africaines aux problèmes africains. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts que l'Afrique déploie sans compter pour instaurer la paix et la sécurité sur le continent et montre que les États africains sont conscients de l'importance d'établir la stabilité, la paix et la sécurité afin de créer les conditions propices à la réalisation du développement économique et à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'initiative permettra aux

populations africaines qui ont longtemps souffert des conflits de jouir des richesses et des ressources considérables de l'Afrique. L'initiative Faire taire les armes est également la pierre angulaire de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

À cet égard, je voudrais évoquer quelques-uns des efforts que l'Égypte déploie pour mettre en œuvre l'initiative et instaurer la sécurité et la stabilité sur le continent.

Premièrement, l'Égypte appuie l'initiative depuis son lancement, en 2013, et a soutenu la prorogation de sa mise en œuvre jusqu'en 2030. Nous avons pris des mesures concrètes au niveau institutionnel ; surtout, nous avons proposé d'établir une unité institutionnelle à l'appui de la médiation et de la prévention des conflits au sein de l'Union africaine. L'Égypte a également contribué à promouvoir les fondements de la paix sur le continent à travers sa participation au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à quatre reprises depuis sa création, et nous souhaitons devenir membre pour la cinquième fois pour la période 2024-2026.

Deuxièmement, durant sa présidence de l'Union africaine en 2019, l'Égypte a annoncé la convocation annuelle du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables afin de discuter du lien étroit entre l'instauration de la sécurité et de la stabilité, d'une part, et le développement durable, d'autre part, notamment en examinant les causes profondes des conflits sur la base du principe des solutions africaines aux problèmes africains. Étant donné que l'Égypte a à cœur d'appuyer les efforts de stabilisation en Afrique, le Président Al Sisi assure la supervision du dossier de la reconstruction après les conflits au sein de l'Union africaine, ainsi que du dossier de la consolidation de la paix. L'Égypte abrite également le Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit, ainsi que le Centre de lutte contre le terrorisme sahélo-saharien.

Troisièmement, durant sa présidence de la Commission de consolidation de la paix pour la période 2020-2021, l'Égypte a accordé une grande attention aux efforts de consolidation de la paix en Afrique et a mobilisé un soutien pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et favoriser le relèvement dans les pays inscrits à l'ordre du jour de la Commission, ainsi que pour promouvoir le rôle de la Commission auprès du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en particulier en ce qui concerne les questions africaines. Nous avons également élargi le champ des pays africains dont s'occupe la Commission pour y inclure des régions qui

ne l'étaient pas auparavant, comme le golfe de Guinée, tout en promouvant le rôle des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix en Afrique.

Notre continent africain est confronté à de nombreux défis multidimensionnels, car le monde dans lequel nous vivons est complexe et la réalité politique évolue rapidement. De nombreux pays africains ne se sont pas encore totalement relevés de la pandémie de COVID-19. Néanmoins, ils doivent faire face à la nouvelle donne consécutive à la guerre en Ukraine et aux répercussions de celle-ci sur leur sécurité alimentaire. En outre, l'Afrique est également confrontée à des défis liés au terrorisme, au trafic de ressources naturelles, aux changements climatiques et à d'autres causes de conflit, comme l'ont dit d'autres orateurs et oratrices. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider l'Afrique à instaurer la paix et la sécurité sur le continent, conformément à l'initiative Faire taire les armes.

Je voudrais mentionner certaines des mesures proposées par l'Égypte.

Premièrement, nous devons renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en ce qui concerne les questions africaines, en particulier celles liées aux missions des Nations Unies en Afrique. Le Conseil de sécurité bénéficiera ainsi de l'expérience du Conseil de paix et de sécurité en matière de prévention et de règlement des conflits en Afrique, et pourra adopter des résolutions fondées sur des évaluations précises de la situation sur le terrain.

Deuxièmement, nous devons nous pencher à nouveau sur la question du financement des missions de paix africaines au moyen des contributions au budget de l'ONU afin de les appuyer dans leurs tâches et leurs responsabilités et de leur fournir un financement durable.

Troisièmement, compte tenu des nombreuses questions liées à l'Afrique inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, ce dernier doit renforcer ses mécanismes et ses méthodes de travail afin de permettre aux missions des pays africains de jouer un rôle plus important lorsqu'il traite des questions africaines inscrites à son ordre du jour. Il faut mener d'étroites consultations avec ces missions afin de comprendre leurs préoccupations au sujet des projets de résolution proposés pour adoption qui les concernent fortement. Le Conseil doit interagir davantage avec les pays africains, tandis que

les rédacteurs doivent constamment se concerter avec les missions africaines en ce qui concerne les questions africaines dans tous les domaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Hilale (Maroc) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous remercier pour l'organisation de ce débat hautement important, rehaussé par la participation de S. E. M. Filipe Nyusi, Président de la République du Mozambique, pays frère.

Le Cadre conjoint Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité constituent une base solide de coopération entre les deux organisations, pouvant effectivement, à terme, faire taire les armes en Afrique.

Dans le même contexte, l'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine énumère les actions et les objectifs à atteindre afin de mettre fin aux conflits en Afrique. Le Royaume du Maroc est persuadé que l'initiative Faire taire les armes en Afrique constitue un cadre stratégique pour la stabilité, le règlement pacifique des différends et le développement du continent.

Le Maroc, qui siège actuellement au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, demeure convaincu qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Dans cette optique, mon pays inscrit son action autour du triptyque paix, sécurité et développement pour assurer la prévention et, a fortiori, la gestion des conflits et la reconstruction post-conflit. Qu'il me soit permis de décliner quelques actions et initiatives de mon pays dans ce cadre.

Premièrement, le Maroc a abrité la première conférence politique de l'Union africaine sur la promotion du lien entre paix, sécurité et développement, du 25 au 27 octobre 2022, à Tanger, qui a permis de fructifier un débat précurseur sur les défis qui taraudent encore la marche de l'Afrique vers le développement, notamment les défis sécuritaires, alimentaires et sanitaires.

Deuxièmement, dans le cadre du renforcement des capacités de l'Union africaine dans le domaine de la gouvernance politique et des pratiques démocratiques,

le Royaume du Maroc a organisé, en collaboration avec le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, en juin 2022, le premier atelier de formation spécialisé, destiné aux observateurs électoraux à court terme de l'Union africaine.

Troisièmement, convaincu de la nécessité d'appuyer la participation des femmes aux processus de paix, le Royaume a organisé, lors de sa présidence du Conseil de paix et de sécurité en octobre 2022, une session sur la commémoration de l'adoption de la résolution 1325 (2000) sur la thématique des femmes et la paix et la sécurité. Le Conseil de paix et de sécurité a souligné, à cette occasion, l'importance d'une participation effective et significative des femmes aux processus de paix, y compris dans l'alerte précoce et la prévention des conflits.

Quatrièmement, le Royaume du Maroc a présenté son rapport national au titre de l'année 2022 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine pour faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030. Ce rapport étaye les réalisations et les acquis de mon pays dans les différents domaines prioritaires du mécanisme de suivi et d'évaluation de la feuille de route.

Cinquièmement, sachant qu'il ne peut y avoir de paix sans développement, ni de développement sans paix, le Royaume, conformément aux hautes orientations de S. M. le Roi Mohammed VI, a fait du développement de notre continent une priorité de sa politique étrangère. Ainsi, le Maroc dispose de plus de 1 000 accords de partenariat avec les pays africains frères, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud active et agissante.

Sixièmement, l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, morchidines et morchidates offre des formations aux prédicateurs africains, afin de contrer la pensée obscurantiste et l'extrémisme violent.

Enfin, septièmement, le Maroc participe aux opérations de maintien de la paix sur le continent depuis les années 60, avec l'objectif de mettre fin aux conflits et d'instaurer une paix durable en Afrique.

Si notre vision d'une Afrique où les armes se sont tues d'ici 2030 demeure un objectif réaliste, la communauté internationale est appelée à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif. Je tiens à faire quelques propositions concrètes.

Premièrement, il est nécessaire d'aborder et de régler les causes profondes des conflits. Nos actions

doivent se pencher sur les défis sécuritaires, économiques, climatiques, religieux, culturels et autres propres aux besoins de sécurité et de stabilité sur le continent africain.

Deuxièmement, il est impératif de mettre en place des stratégies de contrôle de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères et de petit calibre en Afrique.

Troisièmement, les conflits en Afrique ont muté d'un schéma traditionnel vers l'implication de groupes terroristes et séparatistes, menaçant l'intégrité territoriale des États, mais également la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi nous devons prévenir ces menaces et y riposter pour augmenter les chances de faire taire les armes en Afrique d'ici 2030, à travers, notamment, le démantèlement des structures de recrutement, de financement et d'endoctrinement des terroristes.

Quatrièmement, il est nécessaire de combattre la pauvreté, la famine et l'exclusion sociale. La Zone de libre-échange continentale africaine constitue un cadre idéal pour renforcer l'intégration économique et le développement en Afrique.

Cinquièmement, les changements climatiques ont des effets directs et dévastateurs sur la paix et la sécurité et doivent être pris en compte dans toutes les stratégies nationales, continentales et internationales pour le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix.

Enfin, le Royaume du Maroc reste fermement attaché au principe d'indivisibilité de la sécurité en Afrique. De ce fait, mon pays réitère son engagement à soutenir la paix, la sécurité, le développement et la prospérité, afin qu'en 2030 personne ne soit laissé de côté et que d'ici 2063, nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour notre continent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Mozambique d'avoir organisé le présent débat, et les intervenants de leurs exposés.

L'Italie s'associe aux déclarations qui seront faites par l'Observateur de l'Union européenne et par le représentant de la Croatie au nom du Groupe des Amis de la responsabilité de protéger.

Au fil des ans, le Conseil de sécurité a recensé les causes des conflits qui prolongent la violence sur le continent africain. Il était donc naturel que le Conseil

accueille favorablement l'initiative Faire taire les armes, qui met l'accent sur les facteurs de conflit en Afrique et prend acte de la nécessité d'y remédier de toute urgence. Cette initiative reste particulièrement pertinente, car elle reconnaît qu'il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable. Nous devons réaffirmer notre appui à l'engagement pris par l'Union africaine de réaliser l'objectif d'une Afrique exempte de conflit, compte tenu des crises actuelles qui ont des conséquences considérables sur les perspectives de développement de bon nombre de pays et de communautés sur le continent.

Par l'entremise d'une action multilatérale et d'un soutien bilatéral, l'Italie reste donc déterminée à contribuer aux efforts internationaux et régionaux déployés pour faire taire les armes en Afrique. Nous estimons qu'il importe d'adopter une approche globale qui couvre la coopération au service du développement, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. L'aide internationale ne doit pas uniquement servir à répondre aux urgences en cours, mais doit également s'attaquer aux difficultés structurelles et aux causes profondes des conflits, telles que la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'exclusion sociale, l'absence d'état de droit et l'extrémisme violent. Dans ce contexte, je souhaite insister sur trois éléments qui pourraient bénéficier d'une action plus concertée.

Premièrement, s'agissant de l'élimination de la pauvreté et de la faim, nous souhaitons insister sur l'importance de soutenir les initiatives clefs visant à favoriser un développement socioéconomique inclusif en Afrique. La Zone de libre-échange continentale africaine, par exemple, est susceptible d'entraîner la transformation économique du continent africain et de promouvoir la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Nous souhaitons également souligner le rôle essentiel que jouent des systèmes alimentaires résilients dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et dans la promotion d'une croissance durable. À cette fin, l'Italie, en collaboration avec l'ONU, accueillera à Rome en juillet prochain la réunion de suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires.

Deuxièmement, pour obtenir la paix en rendant justice et au moyen d'institutions fortes, il est primordial de promouvoir une prise de décision participative, d'accroître la transparence et la responsabilisation et de restaurer la confiance dans les institutions publiques.

Accélérer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 16 suppose également d'associer

la société civile, les femmes et les jeunes à la promotion d'une culture de paix. À cet égard, l'Italie collabore avec le Département des affaires économiques et sociales et l'Organisation internationale de droit du développement pour promouvoir un dialogue inclusif au sein du système des Nations Unies par l'entremise de la conférence annuelle sur l'objectif de développement durable n° 16 qui est organisée à Rome.

Enfin, en ce qui concerne la lutte contre l'extrémisme violent, le renforcement de la coopération régionale et le développement des institutions sont d'une importance cruciale pour lutter contre la menace terroriste. La menace protéiforme du terrorisme demeure une source de vive préoccupation et constitue un obstacle majeur à l'édification d'une Afrique pacifique et prospère.

L'Italie copréside actuellement, avec les États-Unis, le Maroc et le Niger, le groupe de réflexion sur l'Afrique de la Coalition mondiale contre Daesh, un effort de lutte contre le terrorisme axé sur les civils et destiné à renforcer les capacités des membres africains de la Coalition. L'Italie soutient également les activités des antennes régionales africaines du Bureau de lutte contre le terrorisme.

Pour conclure, je félicite le Mozambique d'avoir assumé avec succès la présidence du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat important en temps opportun. Je remercie les intervenants des observations judicieuses qu'ils ont faites ce matin.

L'initiative Faire taire les armes, lancée par l'Union africaine dans le cadre de l'Agenda 2063, a pour but de mettre fin à toutes les guerres, à tous les conflits et à toutes les violences fondées sur le genre. En 2020, l'Union africaine a reporté l'échéance de cette initiative jusqu'en 2030 en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), mais le contexte géopolitique mondial actuel, l'insécurité alimentaire et énergétique, ainsi que les défis émergents, tels que la crise climatique, semblent avoir exacerbé la situation déjà catastrophique de la région.

Pour que l'Afrique puisse effectivement réaliser les aspirations énoncées dans cette initiative, il ne suffira pas de mettre fin aux guerres et aux conflits. Il

est plus important de jeter les bases qui permettront de consolider la paix et de promouvoir un développement durable. Dans ce contexte, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, il convient de mettre davantage l'accent sur la mise en place d'institutions résilientes et sur le renforcement de la gouvernance, qui forment le socle des activités de consolidation de la paix. La réforme du secteur de la sécurité est l'une des mesures fondamentales pour renforcer et consolider la paix dans les situations d'après-conflit. Les initiatives de justice transitionnelle qui abordent l'application du principe de responsabilité sont également essentielles pour rassembler les communautés touchées par le conflit, afin d'avancer vers la pérennisation de la paix.

À cet égard, on ne saurait trop insister sur le rôle crucial que jouent la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix. En tant que membre de longue date de la Commission de consolidation de la paix, la Corée se réjouit de la coordination accrue entre la Commission et le Conseil de sécurité, et elle est disposée à soutenir cette interaction.

Deuxièmement, ma délégation souhaite souligner l'importance d'une approche inclusive en tant que facteur de paix et de développement. En effet, les voix diverses et singulières provenant de tous les pans de notre société, y compris les femmes, les jeunes, d'autres groupes marginalisés et la société civile, contribueront inévitablement à renforcer et à enrichir le cheminement vers une paix et un développement durables.

L'autonomisation des femmes et des jeunes est l'un des domaines d'action prioritaire prévus dans le cadre de la coopération entre la Corée et l'Afrique pour 2022-2026. La Corée continuera de travailler aux côtés de l'Union africaine pour soutenir les programmes régionaux dans ce domaine.

Enfin, les efforts que je viens d'évoquer ne peuvent tout simplement pas porter leurs fruits sans un financement adéquat, prévisible et durable. C'est pourquoi nous devons promouvoir toutes les options, y compris le recours aux contributions statutaires, pour financer le Fonds pour la consolidation de la paix, ainsi que les opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine et autorisées par le Conseil de sécurité.

La République de Corée contribue régulièrement au Fonds depuis 2006 ; cette année, ses contributions s'élèvent à 4,3 millions de dollars. Nous sommes également fiers d'avoir contribué à hauteur de plus

de 17 millions de dollars aux activités de paix et de sécurité de l'Union africaine, avec notamment l'octroi cette année de 1,2 million de dollars à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie afin de réduire le déficit de financement dont elle souffre.

Ce n'est pas un hasard s'il existe un lien entre les aspects humanitaires, le développement et la paix. Ils sont intrinsèquement liés, et il est impossible de faire progresser chaque pilier indépendamment des autres, dans le contexte des problèmes complexes et intriqués qui se posent dans la région. La République de Corée réaffirme sa volonté de prendre une part active aux efforts internationaux visant à renforcer le développement et à pérenniser la paix en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche.

M. Marschik (Autriche) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, de vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Mozambique, d'avoir organisé le présent débat public consacré à l'initiative Faire taire les armes.

Nous nous félicitons de l'accent mis sur la prévention des conflits, la promotion d'un règlement des conflits porteur de transformations et l'instauration d'une paix durable au moyen de politiques de développement. Ces dernières années ont mis en évidence l'interdépendance des défis mondiaux. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les conséquences des changements climatiques ont eu pour effet d'exacerber de nombreuses causes de conflit, ainsi que les inégalités, les tensions et la violence. De plus, au cours de l'année écoulée, nous avons vu comment les tensions géopolitiques et les conflits ont davantage entravé l'action que nous menons pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Ces difficultés touchent tout particulièrement le continent africain, mais l'Afrique ne doit pas y faire face à seule. Nous avons besoin de davantage d'efforts collectifs et de solidarité pour parvenir à un monde plus pacifique, et nous devons remettre les objectifs de développement durable sur les rails.

Selon l'un des principes fondamentaux consacrés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable. Le principe paraît louable, mais il est aussi très sensé. Afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits, nous devons adopter une approche globale de la consolidation de la paix, ainsi que des programmes de développement

efficaces. Le Gouvernement autrichien, qui a à cœur de concrétiser le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, est favorable à une gouvernance inclusive et démocratique, et il met en œuvre sa politique de développement de manière cohérente dans le cadre d'une approche qui mobilise l'ensemble du Gouvernement. Je pense qu'il est préférable de donner trois exemples concrets.

Premièrement, l'Autriche coopère avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de renforcer ses mécanismes d'alerte et de réaction rapide aux conflits dans la Corne de l'Afrique, dans le but d'améliorer la prévision et la prévention des menaces transnationales à la sécurité, ainsi que les moyens d'action face à celles-ci, et de renforcer les capacités en matière de diplomatie préventive, de médiation et de consolidation de la paix civile, au bénéfice de plus de 10 000 participants au total.

Deuxièmement, dans le cadre du programme Développement local pour la consolidation de la paix au Mozambique, l'Autriche coopère avec des partenaires pour améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales dans les districts touchés par le conflit dans ce pays. Plus de 400 000 personnes bénéficient d'un meilleur accès aux marchés, aux infrastructures publiques et à la formation professionnelle.

Troisièmement, l'Autriche prend également part à la Mission de l'Union européenne au Mozambique, laquelle fournit une formation et un soutien pour protéger la population civile et rétablir la sécurité dans la région de Cabo Delgado.

Notre attachement au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix constitue en outre la base des efforts que nous déployons pour renforcer la cohérence au sein du système des Nations Unies, tant au moyen d'orientations stratégiques que par le biais d'un système solide de coordonnatrices et coordonnateurs résidents. De plus, nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir l'état de droit, la démocratie et la résilience des institutions dans le but de favoriser la cohésion des sociétés et de promouvoir l'inclusion et la démocratie, ainsi que les droits humains, de manière à consolider des communautés résilientes fondées sur la confiance. Il n'est donc pas surprenant que l'Autriche accorde une attention particulière à l'objectif de développement durable n° 16 et au programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

En tant que pays attaché au désarmement et fervent défenseur d'un commerce et d'un contrôle des exportations responsables, l'Autriche conçoit également l'idée de faire taire les armes d'une manière plus littérale. L'élimination du commerce illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que de leur nombre exorbitant et la résolution des problèmes de stockage et de détournement des munitions sont autant de mesures essentielles pour limiter la diffusion et l'utilisation des armes qui font le plus grand nombre de victimes dans le monde. Il est évident que cela nécessite une coopération et une assistance internationales. C'est pourquoi l'Autriche s'est associée au Sénégal pour améliorer la gestion logistique des armes et des munitions. Nous entendons étendre ce projet à l'ensemble de l'Afrique.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la paix et le développement durables doivent être abordés dans le cadre d'une action collective. L'Autriche insiste par conséquent sur la nécessité de renforcer les partenariats aux niveaux international, régional et local. Nous préconisons tout particulièrement le renforcement des partenariats entre l'ONU et les organisations régionales dans le domaine de la paix et de la sécurité, et nous nous réjouissons à la perspective de contribuer à cet objectif, parmi d'autres, dans le cadre des discussions consacrées au Nouvel Agenda pour la paix.

La mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste, parmi tous ces efforts, l'objectif et le but à atteindre. Nous attendons avec intérêt le Sommet sur les objectifs de développement durable, prévu en septembre, et nous appelons à l'obtention d'un résultat ambitieux et orienté vers l'action, qui reflète notre détermination à jeter les bases d'une paix durable et pérenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Malovrh (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants des précieuses contributions qu'ils ont faites plus tôt dans la journée.

La Slovaquie s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Je voudrais également formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Le développement durable est indispensable à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables. Riche en ressources naturelles et humaines, le continent africain en particulier recèle un énorme potentiel en matière de croissance économique et de développement. C'est pourquoi il est essentiel d'adopter une approche

globale et intégrée, qui soit axée sur le développement socioéconomique et qui s'attaque aux causes profondes des conflits et de la violence.

Qu'il me soit permis de souligner trois points.

Premièrement, en ce qui concerne l'édification de sociétés résilientes, les politiques de développement jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et la marginalisation. En favorisant la croissance économique, la création d'emplois et l'accès à un enseignement et à des soins de santé de qualité et à de l'eau propre, nos politiques de développement contribuent à bâtir des sociétés inclusives et résilientes. En outre, investir davantage dans le dialogue interculturel, promouvoir l'éducation aux droits humains et favoriser l'émergence d'une société civile dynamique sont les fondements nécessaires d'une communauté forte qui prône la diversité et procure un sentiment d'appartenance à tous. L'intégration du développement durable dans la consolidation de la paix est l'un des socles sur lesquels reposent la réconciliation et la reconstruction de communautés pacifiques.

Mon deuxième point concerne l'inclusivité. Les politiques de développement doivent être adaptées aux besoins spécifiques des communautés locales, et elles doivent être inclusives et durables. Ce n'est que lorsque tous les pans de la société se voient accorder une voix dans les processus de développement qu'un sentiment d'appartenance et d'appropriation locale peut émerger. L'instauration d'une paix et d'une sécurité durables renforce la confiance et la cohésion sociale.

Les femmes et les jeunes jouent un rôle déterminant dans la promotion du développement durable et de la paix. Il est essentiel d'investir dans leur autonomisation en encourageant également les initiatives qui promeuvent l'éducation et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que leur participation politique pleine, égale et véritable.

Troisièmement, les changements climatiques ont des effets dévastateurs sur la sécurité humaine, la paix et le développement en Afrique. Ils aggravent la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les pénuries d'eau et les déplacements de population, et exacerbent les facteurs de conflit. C'est pourquoi les politiques de développement doivent donner la priorité à l'action climatique et promouvoir les énergies renouvelables, l'utilisation durable des terres et la gestion des ressources naturelles afin de garantir l'avènement d'économies et de

communautés durables sur le plan environnemental et résilientes face aux changements climatiques.

Pour terminer, je tiens à dire que la Slovénie continue de soutenir les initiatives de développement durable dans les contextes fragiles et d'après-conflit, en particulier dans les domaines de la gestion durable de l'eau et de l'environnement, de la sécurité alimentaire et hydrique et, surtout, de l'autonomisation des femmes et des jeunes. Nous avons axé notre coopération sur des domaines qui favorisent une gestion plus durable de l'eau et des denrées alimentaires, qui soutiennent la transition vers une économie circulaire, qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques et qui, de manière plus générale, appuient le lien entre l'action humanitaire et le développement.

L'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine est une étape importante vers l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables en Afrique. Les efforts déployés par l'Union africaine à cet égard sont louables et ils méritent tout notre soutien pour régler les problèmes à l'origine des déficits budgétaires et de l'endettement, ainsi que pour renforcer la capacité des pays d'Afrique d'investir dans leur relèvement économique, conformément aux objectifs et aux cibles de l'Agenda 2063. Nous demeurons déterminés à coopérer avec les pays africains afin d'instaurer une paix et une sécurité durables pour l'ensemble de leurs citoyens en renforçant également notre coopération pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, ainsi que la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Président et le Mozambique d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui sur un sujet sur lequel nous revenons souvent et qui reste l'une de nos grandes préoccupations à l'ONU : comment investir dans le développement durable pour favoriser la paix et la sécurité. Nous savons tous que pour faire taire les armes, nous devons créer des sociétés prospères, résilientes et inclusives au sein desquelles personne n'est laissé pour compte. C'est pourquoi nous

devons rester concentrés sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

J'aimerais mettre l'accent sur deux aspects de cette riche discussion : premièrement, la nécessité d'investir dans le développement durable pour éliminer les causes profondes des conflits, et deuxièmement, la nécessité de promouvoir une plus grande connectivité et une meilleure intégration sur le continent africain afin d'améliorer l'accès aux services de base et aux perspectives économiques. Sur ces deux points, l'Union européenne estime tenir ses engagements, toujours en étroite coordination avec l'Union africaine et ses membres. En outre, grâce à ces deux axes de travail, nous contribuons à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

En ce qui concerne la lutte contre les causes profondes des conflits, et sachant que près de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde surviennent en Afrique subsaharienne, la région est devenue le nouvel épice mondial de l'activité extrémiste violente. Il est capital d'appuyer les initiatives visant à prévenir la radicalisation et la propagation de l'extrémisme violent, en particulier chez les jeunes. Pour que la mise en œuvre de ces initiatives soit efficace, il est crucial de comprendre les motifs qui poussent à rejoindre des organisations terroristes, qu'ils soient politiques, religieux ou économiques ou que le recrutement s'effectue par la force.

L'étude du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulée « *Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs* » démontre que pour faire taire les armes, nous devons rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion. Le Mozambique est un exemple d'un pays auquel l'Union européenne apporte un tel soutien : dans ce pays, en collaboration avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population et les autorités locales dans le cadre du projet Rési-Norte – Résilience pour le Nord, nous nous employons à renforcer la cohésion sociale, mais aussi la paix et la stabilité, en nous appuyant sur l'interconnexion entre les sphères humanitaire, du développement et de la paix et en mettant fortement l'accent sur l'appropriation locale.

Un autre exemple est la stratégie intégrée mise à jour de l'Union européenne pour le Sahel, qui met l'accent sur la nécessité de renforcer la gouvernance et de fournir des services de base à la population pour apporter une contribution cruciale à la stabilisation de la région. La présence limitée de l'État et des services publics peut donner lieu à un sentiment d'isolement ou

de négligence, ce qui peut susciter la méfiance entre les groupes de population et les autorités publiques et accroître le risque de conflit. L'Union européenne s'attaque par exemple à ces problèmes en appuyant les initiatives de médiation entre les communautés locales et les forces de sécurité au Kenya, et en formant les forces de sécurité à la protection des civils et au dialogue avec les communautés locales au Nigéria. D'après notre expérience, l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés est particulièrement importante pour que ces efforts soient couronnés de succès.

Nous savons qu'investir dans la prévention et la consolidation de la paix peut avoir des retombées positives : chaque dollar investi dans la consolidation de la paix pourrait permettre d'économiser 16 dollars sur le coût des conflits et de la violence. La communauté internationale doit consentir cet investissement névralgique et orienter des ressources vers la lutte contre les causes profondes des conflits. Nous encourageons tous les États Membres de l'ONU à trouver rapidement un consensus à la Cinquième Commission afin de garantir la mise en œuvre de la résolution 76/305 de l'Assemblée générale sur le financement de la consolidation de la paix. De façon plus générale, je réaffirme que l'Union européenne est déterminée à continuer d'appuyer les opérations de soutien à la paix sous conduite africaine, notamment en faisant progresser d'urgence les discussions en cours concernant l'utilisation des contributions au budget de l'ONU pour financer les opérations autorisées par le Conseil de sécurité.

Sur le deuxième point, une approche régionale est cruciale. L'Union européenne est en soi un exemple de la manière dont une connectivité et une intégration accrues favorisent la paix sur notre continent, et elle se tient également prête à appuyer l'intégration régionale en Afrique. Nous avons récemment adopté une nouvelle stratégie régionale pour la région des Grands Lacs et nous nous engageons à aider les pays de la région à passer des tensions à la confiance et du trafic de ressources naturelles au commerce et au développement durable. À cette fin, nous contribuerons à améliorer la gestion des ressources naturelles et à renforcer la coopération et les infrastructures transfrontières.

L'Union européenne est le partenaire le plus proche de l'Afrique. En collaboration avec nos 27 États membres, qui forment l'Équipe Europe, nous sommes le premier fournisseur d'aide publique au développement, le principal investisseur en Afrique et le premier partenaire commercial du continent. Par l'entremise du paquet

d'investissement « Global Gateway » Afrique-Europe, l'Union européenne mobilisera au moins 150 milliards d'euros d'ici à 2027 dans des secteurs tels que les transports, l'éducation, la santé, l'énergie et la transformation numérique. L'appui au processus d'intégration régionale en Afrique, par exemple grâce à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, fait partie du paquet « Global Gateway ». Un autre domaine est l'adaptation aux changements climatiques, et à cet effet, l'Union européenne appuie l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel de l'Union africaine visant à combattre les effets des changements climatiques.

Ces investissements rapprocheront les populations grâce à 11 couloirs de transport stratégiques qui faciliteront les échanges commerciaux et rapprocheront également les populations des services, de l'éducation, des soins de santé et des perspectives économiques. Ces investissements s'inscrivent dans la droite lignée des objectifs de développement durable, permettent de bâtir des sociétés résilientes et contribuent en fin de compte à faire taire les armes. Nous insistons sur la nécessité que tous ces investissements stables soient effectués de manière responsable et transparente, en tenant compte des risques de conflit.

Enfin, n'oublions pas que le Programme 2030 est indivisible. La paix et la sécurité vont de pair avec le développement durable, les droits humains et l'égalité des genres. C'est pourquoi les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable sont essentiels pour nous mettre sur la voie qui nous mènera à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2030.

Nous remercions une fois encore le Mozambique d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance, et nous réaffirmons notre ferme volonté d'investir dans le développement durable pour favoriser la paix et la sécurité en Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Costa Rica.

M^{me} Chan Valverde (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je voudrais parler de ce qui est arrivé dans les régions de Turkana et Pokot, au Kenya. Des différends de longue date concernant les terres agricoles ont débouché sur un conflit violent lorsque l'industrie sucrière locale, la principale source d'emplois, s'est effondrée en raison de la corruption et des détournements de fonds. Les changements climatiques, l'extraction des ressources et la diminution des réserves de terres arables venant s'ajouter à cela, la situation s'est aggravée. Face aux

faibles perspectives d'emploi, les jeunes ont abandonné les salles de classe. Ils ont eu recours au vol de bétail pour payer les dots et fonder des familles. Les armes, de plus en plus disponibles, ont remplacé les lances et les flèches, et le vol de bétail est devenu une activité de plus en plus meurtrière.

Au début, certaines femmes ont soutenu cette pratique en chantant, en participant à la contrebande d'armes et, finalement, en insistant pour épouser de riches voleurs de bétail, même si cette richesse était le fruit d'un vol. Mais comme le dit le proverbe, « Celui qui vit par les armes meurt par les armes ». Un grand nombre de jeunes sont morts en tentant de voler du bétail. Une multitude de jeunes mariées sont devenues de jeunes veuves à la charge de familles dévastées et traumatisées.

En réponse, le Forum des femmes de POTUMA a été créé en 2016. Bien que traditionnellement exclues de la prise de décisions politiques, les femmes ont commencé à remettre en question les normes en matière de genre. Elles ont boycotté les cérémonies organisées en hommage aux voleurs de bétail. Elles ont dépassé les frontières de leurs communautés pour ouvrir des espaces de dialogue. Bien que l'instabilité politique persiste, le Forum des femmes de POTUMA est parvenu à régler plusieurs conflits. Il se heurte toutefois au même problème que le reste de la société civile : le manque de financement des initiatives locales.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette histoire ?

Premièrement, nous devons lutter contre la prolifération généralisée des armes légères et de petit calibre au sein des communautés. Les armes légères et de petit calibre continuent de représenter une menace pour la paix et la sécurité, les droits humains, l'égalité des genres, le développement durable et d'autres domaines. Pour faire taire les armes, nous devons prévenir et éliminer le commerce illicite et le détournement d'armes classiques grâce à une application effective des instruments internationaux et régionaux de maîtrise des armements.

Deuxièmement, nous devons mobiliser des ressources financières et humaines au niveau local pour atténuer la violence armée, mettre fin aux conflits et réaliser la paix et le développement durable. Mais en plus de la sphère internationale, nous devons coopérer aux niveaux national et régional, dans la mesure du possible, avec les organisations de la société civile. À cet égard, l'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine constitue un cadre important.

Troisièmement, nous devons impliquer les jeunes et adopter une approche à long terme pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité. L'âge moyen de la population africaine est inférieur à 20 ans. Nous devons donc veiller à ce que les gouvernements, les organisations internationales, régionales et de la société civile, ainsi que les chefs traditionnels et religieux, incluent les jeunes dans les processus de prise de décisions, conformément au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. L'implication des jeunes dans la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes en Afrique à tous les niveaux rendra possible l'appropriation, garantira la longévité des politiques de sécurité et de développement et encouragera les changements de comportement.

Quatrièmement, nous devons veiller à une participation pleine, égale et véritable des femmes au règlement des conflits et à la consolidation de la paix, conformément au programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous rappelle que, si l'on ne réalise pas l'objectif 5 relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, il sera impossible de parvenir à un développement durable et, par conséquent, à la paix et à la sécurité. De même, l'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaît le rôle important des femmes et des filles en tant que catalyseurs du changement et érige l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en aspirations clefs de la région. Bien que les circonstances dans mon pays, le Costa Rica, puissent être très différentes de celles dont nous discutons, nous nous efforçons d'appliquer les mêmes leçons en améliorant et en augmentant la participation des jeunes, des collectivités locales et de la société civile dans le cadre de notre plan national de développement et d'investissement public, tout en prenant en compte les questions de genre.

Tout cela est essentiel pour garantir le développement durable, la paix et la sécurité pour tous. C'est ainsi que nous pourrions faire taire les armes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Vitorino.

M. Vitorino (Organisation internationale pour les migrations) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que la présidence mozambicaine du Conseil de sécurité, d'avoir organisé ce débat important.

Les conflits et la violence sont les principales causes des déplacements prolongés, et le nombre de

personnes vivant dans des situations de conflit ou de déplacement induit par la violence a atteint 53,2 millions d'individus à la fin de l'année 2021, ce qui constitue un nouveau record historique. Les déplacements forcés peuvent également être un facteur de conflits lorsque l'afflux de populations entraîne une concurrence pour les ressources rares, les terres, l'accès aux services ou la gouvernance, ou oblige différents groupes à s'installer dans des zones traditionnellement occupées par d'autres groupes. Les groupes extrémistes violents contestent la présence et la légitimité de l'État sur l'ensemble du continent, souvent dans des régions reculées et sous-développées où les institutions sont faibles ou absentes, ce qui leur permet de mener des activités illégales et, surtout, d'exploiter la population civile. Comme cela a déjà été dit, les changements climatiques multiplient les risques de conflit préexistants et réduisent la capacité des communautés en conflit à parvenir à une paix durable, compromettant ainsi la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Une migration bien gérée peut être un moteur puissant pour atténuer les effets combinés des conflits, des changements climatiques et des écarts de développement, assurer l'autonomisation des migrants et des personnes déplacées et contribuer à la stabilité et à la prospérité économique des communautés et pays d'accueil. Nous sommes tous d'accord sur le fait que, pour prévenir les conflits et consolider la paix, nous devons relier les systèmes d'alerte rapide à des mécanismes inclusifs de règlement des conflits. L'Organisation internationale pour les migrations plaide pour l'inclusion de données sur la mobilité humaine dans toutes les analyses de conflit et de contexte. Comprendre les raisons pour lesquelles les personnes se déplacent, la solution qu'elles préfèrent pour mettre fin à leur déplacement et les obstacles à leur réintégration est essentiel pour pérenniser la paix et préserver les acquis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous devons renforcer les capacités des autorités nationales et régionales en matière de prévention et de règlement des déplacements forcés afin qu'elles puissent identifier les causes profondes et suivre les tendances des conflits. Une compréhension plus globale et plus rapide de ces dynamiques permettra à toutes les parties prenantes de trouver des solutions plus complètes pour rendre plus sûrs la migration des personnes, la transhumance et les autres mouvements transfrontières. À cet égard, nous sommes prêts à apporter notre concours au nouveau mécanisme humanitaire africain et au système

africain d'alerte précoce et d'action rapide multirisque, mis en place par l'Union africaine. Nous appuyons les mesures prises par les autorités nationales et régionales pour associer les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés aux processus de planification de la paix et du développement, car leur marginalisation entrave la paix et la stabilité à long terme et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement durable. Au niveau de l'ONU, il est essentiel d'inclure de manière utile les migrations et les déplacements dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Pour terminer, si nous voulons que la communauté internationale puisse appuyer les pays dans leur transition pour sortir des crises et des situations de fragilité, je pense que l'aide humanitaire, l'aide au développement et l'aide à la paix doivent être canalisées de manière à promouvoir l'appropriation et la responsabilité nationales par le biais de processus dirigés par les gouvernements et, surtout, pris en mains par les communautés, avec la participation véritable des femmes et des jeunes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Croatie.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des Amis de la responsabilité de protéger, composé de 55 États Membres et de l'Union européenne, qui est coprésidé cette année par le Botswana, le Costa Rica et la Croatie.

Nous voudrions féliciter le Mozambique d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui, qui vise à faciliter une meilleure compréhension de la contribution des facteurs socioéconomiques à la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la stabilité ou, au contraire, au déclenchement de conflits.

À la réunion spéciale du Conseil économique et social en janvier sur les mesures socioéconomiques pour prévenir le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité, le Groupe des Amis de la responsabilité de protéger a relevé que le dénuement économique et l'aggravation des inégalités sont des facteurs de risque importants qui pourraient conduire à des atrocités criminelles. Ils peuvent accélérer la concurrence pour les ressources rares et limiter considérablement la capacité de l'État à régler de manière pacifique les tensions internes. Au cours des deux dernières décennies, l'Union africaine

et ses mécanismes régionaux ont renforcé leur capacité de gestion des situations de conflit et de crise sur le continent. Malgré les progrès accomplis en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits, l'Afrique demeure le théâtre de crises qui augmentent le risque d'atrocités et mettent en péril la sécurité humaine, nationale et régionale.

Les effets dévastateurs du transfert, du détournement et du trafic d'armes et de leurs munitions en Afrique sont aujourd'hui visibles dans un certain nombre de zones de conflit. Nous notons que l'initiative Faire taire les armes est un effort majeur visant à mettre fin aux conflits sur le continent africain et qu'elle pourrait jouer un rôle important dans la réduction du risque d'atrocités criminelles en limitant la disponibilité des armes illicites utilisées pour les commettre. Nous félicitons M. Chambas pour sa récente nomination en tant que Haut-Représentant de l'Union africaine pour l'initiative Faire taire les armes. Le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2030 offre aux États l'occasion d'aborder des questions étroitement liées à la responsabilité de protéger et à la prévention des atrocités, notamment le désarmement, le commerce des armes et l'obligation de rendre compte, ainsi que la lutte contre la pauvreté, les privations et les inégalités, et la promotion de la résilience et d'institutions fortes et stables. Dans ce contexte, le Groupe des Amis de la responsabilité de protéger tient à faire les observations suivantes.

Premièrement, pour prévenir efficacement les risques d'atrocités criminelles et y faire face, il est essentiel de mieux comprendre les signes avant-coureurs. Les flambées de violence, les conflits et les atrocités trouvent souvent leur origine dans une discrimination institutionnalisée de longue date, une éducation de mauvaise qualité, des inégalités économiques et liées au genre, l'exclusion sociale, les discours de haine et les violations des droits humains et atteintes à ces droits, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que dans l'augmentation du trafic d'armes et de munitions et les effets croissants des changements climatiques, de la perte de biodiversité et d'autres pressions sur l'environnement. Les inégalités d'accès à la justice, aux ressources essentielles et à l'emploi, ainsi que les difficultés d'accès au marché et les termes de l'échange défavorables, le rétrécissement de l'espace démocratique et civique, l'absence de politiques de réforme du secteur de la sécurité et des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR)

non viables peuvent contribuer à créer un environnement propice aux atrocités criminelles. Nombre de ces facteurs de risque sont également décrits dans le Cadre d'analyse des atrocités criminelles de l'ONU. Dans ce contexte, le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent de l'Union africaine, qui a joué un rôle essentiel dans l'analyse des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité, pourrait être renforcé grâce à des activités de signalement et de suivi des signes avant-coureurs d'atrocités criminelles. Il convient d'améliorer la coordination, l'harmonisation et l'échange d'informations entre l'Union africaine, les mécanismes sous-régionaux et les partenaires internationaux.

Deuxièmement, tous les États Membres doivent assumer leur responsabilité de protéger en prenant des mesures efficaces pour s'attaquer aux causes profondes des conflits violents, notamment la demande et la fourniture illicite d'armes et de munitions. L'appropriation de ces efforts par les pays est fondamentale pour garantir que l'initiative Faire taire les armes soit adaptée aux contextes et aux défis spécifiques. La prolifération illicite des armes légères et de petit calibre et des munitions expose les civils à des risques d'atrocités criminelles, déstabilise les communautés et entrave le développement socioéconomique d'une manière générale. En mettant en œuvre des mesures efficaces pour prévenir le transfert illicite d'armes légères et de petit calibre et de munitions, les États peuvent également limiter les moyens de commettre des atrocités criminelles. Dans ce contexte, nous rappelons les résolutions historiques 2220 (2015) et 2616 (2021).

Troisièmement, les acteurs de la société civile sont souvent les premiers à constater les indicateurs et les signes avant-coureurs des atrocités et sont donc dotés d'une compréhension et de connaissances approfondies que les États doivent prendre en considération dans toutes les mesures de prévention des atrocités. La société civile joue également un rôle clef dans la promotion et le maintien de politiques de DDR efficaces. En tenant compte des voix et des droits des acteurs locaux, en particulier ceux qui sont le plus touchés par les atrocités en cours, notamment les femmes et les filles, dans les processus de prise de décisions, la communauté internationale peut prendre des mesures de prévention plus appropriées et plus efficaces qui favorisent le respect des droits humains, qui tiennent compte des besoins des communautés et qui sont adaptées aux signes avant-coureurs des atrocités.

Quatrièmement, le Groupe souligne l'importance de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans le cadre de l'initiative Faire taire les armes, notamment par le biais des résolutions 2106 (2013) et 2467 (2019), et souligne l'importance de prendre en compte le risque que des armes classiques ou certains articles soient utilisés pour commettre des actes graves de violence fondée sur le genre ou de violence contre les femmes et les enfants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Namibie.

M. Gertze (Namibie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public, qui vient à point nommé et qui souligne l'importance du lien entre développement et sécurité à un moment où le continent africain est confronté, d'une part, à des conflits prolongés et une montée en puissance de la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent et, d'autre part, à de multiples défis socioéconomiques.

La Namibie a toujours préconisé de mettre l'accent sur le lien inextricable qui existe entre la paix et le développement. La paix reste un précurseur important du développement et, en retour, il ne saurait y avoir de développement viable en l'absence de la paix. La séance d'aujourd'hui est une nouvelle occasion de saluer le renforcement de la coopération et la poursuite du partenariat entre l'Union africaine et l'ONU. C'est un modèle exemplaire de coopération qui vise à débarrasser l'Afrique des conflits et à créer des conditions propices à la croissance, au développement et à l'intégration sur le continent, incarné par notre objectif continental de Faire taire les armes.

Ma délégation se félicite tout particulièrement des avantages découlant de la poursuite du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine dans tous les domaines de la paix, de la sécurité et du développement, sous les auspices du Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité et du cadre de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les deux organisations doivent définir clairement leurs rôles en fonction de leurs avantages comparatifs, notamment en matière de maintien de la paix en Afrique. L'Afrique s'est appropriée ses défis et ses réponses en matière de sécurité et de développement. En tant que membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et en sa qualité de Présidente en exercice de l'Organe de coopération en matière de politique, de

défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Namibie s'est efforcée d'apporter son humble contribution au renforcement de l'architecture régionale et continentale de paix et de sécurité.

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU en 2020, les États Membres se sont engagés à renforcer la gouvernance mondiale dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général pour renforcer la prospective internationale et les capacités d'identification des nouveaux risques et les moyens de s'y adapter en jouant un rôle moteur dans l'élaboration d'un Nouvel Agenda pour la paix, car nous sommes fermement convaincus qu'il est nécessaire de reconfigurer l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

La Namibie estime également qu'il est essentiel de reconnaître les liens qui existent entre toutes les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité en Afrique. Il s'agit notamment des défis socioéconomiques et climatiques, qui, avec les flux financiers illicites et les activités criminelles, alimentent les conflits et l'instabilité sur le continent. Les flux financiers illicites facilitent les flux illicites d'armes, en particulier d'armes légères et de petit calibre, vers les acteurs non étatiques tels que des groupes armés rebelles, des terroristes et des criminels. Restreindre les flux financiers illicites rendrait plus difficile l'acquisition illicite d'armes légères, contribuant ainsi à faire taire les armes.

Pour nous, « Faire taire les armes en Afrique » n'est pas simplement un slogan. C'est une priorité qui répond aux espoirs et aux rêves de notre continent et un aspect essentiel des décisions et des partenariats de l'Union africaine pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Cela suppose de travailler main dans la main avec tous les partenaires pour faire de la paix une réalité, mettre fin aux violations des droits humains, et gérer et prévenir efficacement les catastrophes humanitaires, y compris les génocides.

Des cas de flux illicites et de détournements d'armes continuent d'être signalés sur tout le continent, au mépris de l'Union africaine et des mesures régionales en vigueur, ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité qui visent à les prévenir. Cela représente une menace pour le relèvement, la reconstruction et le développement à long terme. Grâce à une plus grande transparence, qui pourrait être obtenue par un meilleur partage des informations sur le continent, il pourrait

devenir bien plus facile de détecter et d'endiguer les flux d'armes illicites.

Les instruments internationaux et africains qui prévoient des obligations et des engagements juridiquement ou politiquement contraignants constituent une base essentielle pour la prévention de la prolifération et du détournement d'armes en Afrique. Il convient de les mettre en œuvre de manière scrupuleuse, systématique et inclusive. Le renforcement des capacités nationales à cet égard requiert une aide internationale plus ciblée dans de nombreux pays.

Il est indispensable de comprendre les causes profondes des conflits armés en Afrique, ainsi que les facteurs qui sous-tendent la radicalisation menant à l'extrémisme violent, et d'y remédier pour favoriser le développement. C'est pourquoi il faut mettre un fort accent sur la bonne gouvernance, le développement des infrastructures, l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'esprit d'entreprise, ainsi que sur la lutte contre la pauvreté, le chômage et les inégalités. Ces dimensions revêtent une importance cruciale, compte tenu de l'évolution du profil démographique du continent, de ses conditions socioéconomiques et environnementales plus larges et de leurs incidences sur une paix et une sécurité durables. En tant que Présidente de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC, et dans le cadre de son mandat au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, la Namibie demeure déterminée à mettre en avant le lien existant entre la paix, la sécurité et le développement au moyen du dialogue, de la médiation et des consultations politiques dans notre région et sur le continent, conformément aux aspirations de l'Union africaine.

La Namibie souligne l'importance capitale de la consolidation de la paix en tant que fondement du développement durable en Afrique et la nécessité d'adopter une approche globale et intégrée de la paix et du développement aux niveaux national et sous-régional. Nous attirons tout particulièrement l'attention sur l'importance de l'objectif de développement durable n° 17, relatif aux partenariats, dans tous les efforts que nous déployons pour bâtir un monde plus pacifique et plus prospère pour tous. Nous sommes dès lors fermement convaincus que la communauté internationale doit s'employer à nouer des partenariats avec l'Afrique afin d'apporter son concours dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, y compris en assurant un financement suffisant de ces

activités. Il y a lieu de redoubler d'efforts pour renforcer les capacités institutionnelles afin de prendre en compte les dimensions socioéconomiques et humanitaires de la consolidation de la paix après les conflits et de mobiliser l'attention et les ressources nécessaires pour les différents pays.

Enfin, la Namibie se félicite des progrès accomplis dans le renforcement de la participation des femmes aux négociations de paix et de leur rôle de premier plan dans le règlement des conflits en Afrique. En effet, il faut absolument tenir compte des questions de genre dans les réformes institutionnelles des pays sortant d'un conflit pour concrétiser pleinement la vision à long terme de l'Afrique et éviter que le fardeau des conflits et de la violence armés ne pèse sur les prochaines générations d'Africains.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Qatar.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : L'État du Qatar tient à remercier le Mozambique d'avoir organisé l'important débat public d'aujourd'hui. J'adresse également mes remerciements aux intervenants pour leurs exposés instructifs.

L'État du Qatar est fier de ses relations privilégiées et de haut rang ainsi que de son partenariat stratégique approfondi avec les États africains à tous les niveaux. Il est devenu un partenaire stratégique important de plusieurs États africains, et en particulier de l'Union africaine, grâce à ses efforts diplomatiques et ses initiatives de médiation impartiale dans le règlement des conflits, en plus d'être un partenaire fiable dans les domaines du rétablissement et de la consolidation de la paix en Afrique. Notre ligne de conduite est conforme aux priorités définies dans l'initiative de l'Union africaine Faire taire les armes et aux efforts déployés par l'ONU dans le cadre des opérations de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix en Afrique. À cet égard, nous rappelons les activités humanitaires et de développement menées par l'État du Qatar en Afrique pour relever les défis auxquels le continent est confronté. L'État du Qatar salue les progrès accomplis depuis le lancement de l'initiative Faire taire les armes et s'en félicite. Plusieurs conflits ont cessé grâce aux efforts de l'Union africaine, des gouvernements africains et des partenaires régionaux et internationaux.

Il ne fait aucun doute que la paix et la sécurité sont essentielles au développement durable, à la stabilité et à la prospérité. Les effets des politiques de développement

sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes en Afrique revêtent donc une importance capitale. Les politiques de développement, qui remédient aux causes profondes des conflits et promeuvent le développement socioéconomique, peuvent contribuer dans une large mesure à instaurer la paix, la sécurité et le développement durable sur le continent. C'est ce à quoi s'attache l'État du Qatar dans le cadre de ses partenariats bilatéraux et internationaux, dans la mesure où nous accordons la priorité à la réalisation d'une croissance économique inclusive et à la réduction de la pauvreté et des inégalités, tout en améliorant l'accès à l'éducation et aux soins de santé et en renforçant la résilience des États et des communautés et leur capacité de régler pacifiquement les conflits et de prévenir la propagation du terrorisme et de la violence.

L'initiative Faire taire les armes est incontestablement une initiative africaine. L'objectif de faire taire les armes et de mettre fin aux guerres en Afrique et dans le monde entier relève néanmoins de la responsabilité de l'humanité tout entière et est au cœur même de la mission et de la vocation de l'ONU, telles qu'elles sont définies dans la Charte des Nations Unies. Il me plaît par conséquent de réaffirmer le soutien de l'État du Qatar à l'initiative Faire taire les armes. J'appelle l'ONU et les États Membres à continuer d'apporter leur concours pour que cette importante initiative atteigne ses objectifs d'ici à 2030. La mise en œuvre de cette initiative contribuera activement au maintien de la paix et de la sécurité internationales et à la prospérité et au bien-être dans le monde.

Sur la base des principes et des objectifs de la politique étrangère de l'État du Qatar, qui reposent sur la diplomatie préventive et la médiation dans le règlement des conflits, ainsi que de notre grande expérience du règlement d'un certain nombre de conflits régionaux et internationaux, nous jugeons indispensable d'investir dans la lutte contre les causes profondes des conflits, en mettant l'accent sur la consolidation de la paix, la médiation et le dialogue, tout en garantissant la participation effective des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables touchés par les conflits et les crises humanitaires.

Pour terminer, faisons en sorte que la séance d'aujourd'hui soit une occasion privilégiée de réaffirmer notre détermination à appuyer l'initiative Faire taire les armes en Afrique afin de faire prévaloir une Afrique exempte de conflits et un monde plus sûr et plus pacifique, et de répondre ainsi aux aspirations et aux espoirs des générations actuelles et futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : Au nom des pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark, je tiens tout d'abord à remercier le Mozambique d'avoir organisé la présente séance sur les aspects liés au développement de l'initiative pionnière Faire taire les armes lancée par l'Union africaine. La paix et la sécurité ne peuvent être instaurées en vase clos, comme le souligne le Mozambique en organisant le débat d'aujourd'hui.

La démocratie, les droits humains, l'état de droit et l'accès aux services de base – de fait, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable – sont essentiels pour faire taire les armes. Dans le même temps, nous devons prendre conscience du fait que les armes légères et de petit calibre importées illégalement peuvent exacerber les conflits, nuire à la stabilité et entraver le développement. Le lien entre le développement et la paix occupe une place centrale très réelle et concrète dans l'initiative Faire taire les armes et le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique.

Nous voudrions attirer l'attention du Conseil de sécurité sur trois points : premièrement, le rôle de l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales ; deuxièmement, la nécessité d'adopter des approches intégrées ; et troisièmement, le besoin réel et urgent d'un processus inclusif de prise de décision et de consolidation de la paix.

Premièrement, les pays nordiques soulignent qu'il est primordial de coopérer au niveau régional pour relever les défis liés à la paix et à la sécurité. La compréhension de la dynamique et des causes des conflits doit être le point de départ de la recherche de solutions, et personne n'est mieux placé dans ce domaine que les organisations régionales. Les pays nordiques sont des partenaires de longue date de l'Union africaine et de ses communautés économiques régionales, et appuient indéfectiblement la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, notamment pour ce qui est de sa capacité de prévention, de médiation et de consolidation de la paix. Nous encourageons à renforcer davantage les synergies entre l'Architecture africaine de paix et de sécurité et les architectures africaines de gouvernance, ainsi qu'à nouer un partenariat encore plus étroit entre l'Union africaine et l'ONU, en particulier entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union

africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU, afin de remplir efficacement tous les mandats. Nous estimons que le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général pourrait aborder cette question, ainsi que le besoin d'un financement prévisible des opérations de paix dirigées par l'Afrique. Je tiens à saisir cette occasion pour affirmer que les pays nordiques envisageraient d'un œil favorable le financement de ces opérations en recourant, au cas par cas, aux contributions au budget de l'ONU. Nous appelons en outre à des efforts ciblés pour assurer la protection des droits humains et le respect du droit international humanitaire dans toutes les opérations, ainsi que l'application du principe de responsabilité lorsqu'il se produit des violations.

Deuxièmement, afin de parvenir à l'approche globale et intégrée qui s'impose pour faire taire les armes, il est essentiel d'exploiter le lien qui existe entre les affaires humanitaires, le développement et la paix. Il est également crucial que les politiques de développement incorporent pleinement cet objectif. Nos organisations et structures sont peut-être construites de manière cloisonnée, mais nous savons tous que la réalité et la dynamique des conflits ne sont jamais compartimentées, et nous ne devons pas l'oublier.

Enfin troisièmement, il nous faut veiller à la participation pleine, égale et véritable des femmes et des autres parties prenantes aux processus de décision et de consolidation de la paix afin de tirer parti des connaissances et solutions locales, de manière à pouvoir aussi faire taire les armes au sein des communautés. Nous saluons les États membres de l'Union africaine, tels que le Mozambique, qui ont adopté des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Leur mise en œuvre peut favoriser la prise en compte des répercussions particulières du trafic illicite d'armes légères sur les femmes et la lutte contre les obstacles à leur participation, notamment la discrimination, le rétrécissement de l'espace civique, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les représailles. Par ailleurs, nous devons garder à l'esprit qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans participation pleine et véritable des jeunes aux décisions relatives à la nécessité de faire taire les armes.

Pour terminer, j'insiste sur le besoin que toutes les parties prenantes s'engagent à tenir la promesse d'un avenir plus pacifique pour les générations futures. Nous, pays nordiques, sommes prêts à faire notre part.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public sur la paix et la sécurité en Afrique, qui porte plus particulièrement sur l'incidence des politiques de développement dans la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes. Je tiens également à vous féliciter, et avec vous la délégation mozambicaine, de votre direction et de votre conduite impeccables du Conseil de sécurité à sa présidence pour le mois courant. Enfin, je remercie les intervenants de leurs importantes contributions.

Le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique souligne que le cycle de conflits violents et de crises déstabilisantes persiste sur le continent, tout comme les situations où nous voyons certains pays retomber dans un cycle de violence et de destruction alors qu'on pensait qu'ils étaient sortis de la logique de conflit. Il est de la plus haute importance que l'Afrique et ses peuples mettent en place des orientations stratégiques afin de remédier à ces problèmes. Par conséquent, la Sierra Leone se félicite de la tenue du présent débat, qui est l'occasion de proposer des approches et solutions multidimensionnelles pour faire taire les armes en Afrique.

Si le manque de bonne gouvernance, en plus des difficultés économiques et de la mise à l'écart des processus politiques, est derrière certaines des causes profondes des conflits dans une bonne partie de l'Afrique, il n'en est pas moins nécessaire de se concentrer sur la prévention pour lutter contre les causes à la fois immédiates et lointaines de ces conflits. Évidemment, les solutions aux situations de conflit sur le continent doivent répondre à un diagnostic exprès, et il faut cibler les causes profondes et y remédier. Une approche globale et inclusive de la prévention des conflits doit donc inclure la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que des politiques de développement qui profitent de manière tangible aux gens ordinaires sur le continent et leur changent la vie.

Les effets des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes devraient être positifs, mais ils peuvent également être négatifs. Dans les cas où les politiques de développement tendent à profiter à une minorité de personnes dans un pays donné, elles sont susceptibles d'entraîner des inégalités et des conflits. Le but est d'élaborer et d'appliquer des politiques de développement pour produire

des effets positifs, afin d'arriver à la stabilité et à la prospérité. En Sierra Leone, nous avons pris un certain nombre d'initiatives de développement depuis la fin de notre conflit civil il y a plus de deux décennies, notamment trois stratégies de réduction de la pauvreté et notre actuel plan de développement national à moyen terme, qui est axé sur le développement du capital humain et donne la priorité à l'éducation. Ces démarches sont en corrélation directe avec la consolidation de la paix et de la stabilité en Sierra Leone au fil des années.

Pour terminer, je tiens à souligner le lien entre le développement et le besoin de faire taire les armes, sur lequel on ne saurait trop insister. Nous exhortons les gouvernements à allouer des ressources adéquates pour mettre en œuvre les politiques et priorités de développement, à favoriser un climat propice à la croissance du secteur privé et à la création d'emplois, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer et empêcher les facteurs de conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Grèce.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres pour remercier le Mozambique d'avoir organisé le présent débat public.

Nous nous rallions à la déclaration faite plus tôt au nom de l'Union européenne, et j'ajouterai quelques observations en ma qualité nationale.

Le présent débat a lieu sur fond de défis persistants, notamment des tensions et conflits géopolitiques, le relèvement d'une pandémie, l'inflation et une insécurité alimentaire aiguë. La crise climatique crée des difficultés supplémentaires aux pays africains, dont beaucoup sont hautement vulnérables sur le plan de l'environnement. Faire taire les armes suppose de regarder au-delà des questions de paix et de sécurité pour se concentrer sur la transformation structurelle de la sphère socioéconomique, en faisant en sorte que tous les Africains profitent d'économies intégrées et inclusives.

Malgré les problèmes, nous demeurons optimistes et croyons que le continent africain présentera un visage très différent à l'avenir. Des tendances de fond interconnectées et multidimensionnelles refaçonneront le continent, et avec lui les besoins de coopération au service du développement. Sa population jeune et dynamique, son abondance de ressources et sa diversité peuvent transformer l'Afrique en un immense moteur de paix et de prospérité mondiales. L'Agenda 2063 de l'Union africaine constitue un plan utile à cette fin. Il

sera essentiel de soutenir les efforts dirigés et contrôlés à l'échelle nationale pour bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives. L'Afrique doit développer plus avant ses propres institutions, politiques et stratégies de prévention des conflits. Les domaines ci-après sont à notre avis parmi ceux qui appellent une attention urgente.

Premièrement, il importe de se concentrer sur le développement humain, notamment dans des services de base comme la santé et l'éducation. Le développement du capital humain est un facteur qui contribue à la capacité de résistance d'un pays aux chocs extérieurs.

Deuxièmement, il faut une approche sur mesure du financement mixte et de la promotion de l'investissement, qui tienne compte des besoins et des vulnérabilités propres aux pays africains.

Troisièmement, il est essentiel d'avoir des systèmes efficaces de prestation pour les services publics, qui sont déterminants pour assurer des solutions à long terme et obtenir que l'État soit perçu comme une présence légitime et active, même dans les zones les plus reculées. En outre, les femmes et les jeunes devraient être pleinement intégrés à tous les aspects de la prise de décisions, aux fins d'inclusion et de diversité.

Enfin, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine facilitera concrètement le commerce intra-africain pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, élargira l'accès aux marchés et créera de nouvelles possibilités de subsistance pour les Africains.

Le développement durable est tout simplement inatteignable sans la paix et la sécurité. Il est crucial d'investir dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix et de placer les femmes et les filles au centre des politiques de sécurité. Il est tout aussi indispensable de promouvoir le Nouvel Agenda pour la paix. Un dialogue social efficace et de grande qualité à tous les niveaux de gouvernance est un prérequis pour parvenir à des politiques plus participatives et inclusives.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Kayinamura (Rwanda) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux orateurs et oratrices qui m'ont précédé pour féliciter la présidence mozambicaine du Conseil d'avoir convoqué le présent débat et remercier les intervenants qui se sont exprimés ce matin.

Notre contribution au présent débat met l'accent sur la prévention et le règlement des conflits, la réforme du secteur de la sécurité, la consolidation de la paix et l'investissement dans la pérennisation de la paix. Il est établi qu'on ne peut durablement faire taire les armes et instaurer la paix sans politiques de développement claires. La bonne gouvernance et des institutions inclusives restent les moyens les plus efficaces de prévenir les conflits et de consolider la paix. Il est donc crucial que les gouvernements, les organisations régionales et la communauté internationale s'attachent à remédier aux causes sous-jacentes des conflits. Sur le plan national, au Rwanda, notre expérience d'après-conflit montre combien il importe de mettre en place des institutions solides qui assoient la bonne gouvernance sur l'état de droit, les principes démocratiques, les valeurs et la responsabilité.

La feuille de route de l'initiative de l'Union africaine Faire taire les armes en Afrique est un cadre important, qui, s'il est appliqué et appuyé, contribuera à faire de l'Afrique un continent exempt de conflits violents. Les causes des conflits et des guerres en Afrique sont multiples. C'est pourquoi les mesures de prévention ou de règlement doivent également être multiformes. Les efforts en faveur de la paix, de la sécurité et du développement ne sauraient être dissociés, mais doivent au contraire être menés en parallèle. En les dissociant, on crée un cycle de vulnérabilité pour un État et sa population. Sans la paix, il est difficile, voire impossible, de mettre en place un cadre de développement. Je voudrais conclure par trois idées.

Premièrement, nous devons adhérer pleinement aux engagements en faveur de la paix pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'une des principales réalisations du Programme 2030 a été de s'engager à nouveau à adopter une approche radicalement différente du développement dans les environnements touchés par un conflit ou en transition. Favoriser l'inclusion, garantir l'accès à la justice, renforcer le tissu social et garantir la bonne gouvernance se sont avérés à maintes reprises essentiels pour parvenir à une paix durable. Des progrès sont nécessaires en ce qui concerne les 36 cibles du Programme 2030, et tous les progrès enregistrés en la matière doivent être signalés au cours de chacun des cycles d'établissement des rapports sur les objectifs de développement durable.

Deuxièmement, nous devons réaffirmer notre engagement en faveur des droits humains, qui sont le fondement de la dignité humaine, de la justice et de

l'égalité sociale. Les droits humains, y compris les droits économiques, sociaux, culturels et les droits des minorités, sont les piliers d'un ordre mondial fondé sur l'égalité et l'inclusion, et constituent le critère ultime à l'aune duquel nous pouvons mesurer le respect de l'engagement à ne laisser personne de côté pris dans le cadre du Programme 2030.

Troisièmement, et enfin, nous devons penser à l'échelle locale, mais agir à l'échelle mondiale en renouvelant notre engagement en faveur du multilatéralisme en tant que moyen de protection pour les plus vulnérables. Les objectifs de développement durable ne pourront pas être atteints si nous nous contentons de les mettre en œuvre à l'échelle nationale. Quarante pour cent des cibles de l'objectif 16 nécessitent une mise en œuvre aux niveaux régional et international. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la question de la paix, dans la mesure où la promotion des moteurs externes de la paix, de la justice et de l'inclusion nécessite un effort et une action concertés de la part des États, en tant que porteurs de devoirs, pour appuyer la prévention des flux d'armes de petit calibre et en assumer la responsabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Irlande.

M^{me} Kelly (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public sur ce sujet important, et je vous félicite de votre présidence. Je remercie également le panel impressionnant d'intervenants de leurs observations éclairées.

L'Irlande s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Notre expérience du conflit sur l'île irlandaise nous a appris combien il est nécessaire de s'attaquer aux facteurs socioéconomiques sous-jacents qui peuvent alimenter les tensions et contribuer au conflit. La pauvreté, les inégalités et la marginalisation peuvent créer un terrain fertile pour l'enracinement des revendications. Il est indispensable de s'attaquer à ces problèmes pour parvenir à une paix durable.

C'était le cas en Irlande du Nord. Aujourd'hui, cela reste le cas dans de nombreuses régions d'Afrique, où les facteurs de conflit sont aggravés par les séquelles de l'esclavage, de la colonisation, de l'imposition de frontières artificielles et de l'exploitation injuste des ressources naturelles.

Ces difficultés peuvent être surmontées grâce à des politiques appropriées, à la participation pleine, égale et véritable des femmes, à l'inclusion des jeunes, à un leadership efficace et à l'appui de la communauté internationale. Des progrès ont en effet été réalisés ces dernières années, guidés par l'impératif de faire taire les armes et de créer des conditions propices au développement durable de l'Afrique.

Votre pays, Monsieur le Président, est un nouvel exemple de réussite. Il est remarquable de se dire que le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration prévu par l'Accord de Maputo est sur le point de s'achever. Il s'agit là d'une réalisation majeure qui témoigne de la détermination du Gouvernement mozambicain et du rôle de soutien joué par l'ONU, notamment par le Bureau de l'Envoyé personnel du Secrétaire général.

La paix est un processus, pas une fin en soi. Si l'initiative Faire taire les armes constitue bien entendu une feuille de route importante, beaucoup reste à faire pour réaliser son ambition. La multiplication des changements de gouvernement anticonstitutionnels est une source de préoccupation. Dans d'autres contextes, les progrès sont freinés par des lacunes en matière de gouvernance et par une convergence de vulnérabilités et de problèmes de sécurité, tels que le terrorisme, l'extrémisme violent, l'afflux de combattants étrangers et de mercenaires, la corruption, la criminalité transnationale organisée et les conséquences des changements climatiques. Dans de nombreux contextes, le transfert illicite, l'accumulation et le détournement d'armes légères et de petit calibre contribuent à la persistance de ces problèmes de sécurité et en exacerbent les effets. C'est un problème que nous devons résoudre.

Passer du conflit au développement durable n'est jamais chose aisée. Il s'agit d'un processus complexe, mais indispensable, pour parvenir à une Afrique plus sûre et plus prospère. La communauté internationale a un rôle déterminant à jouer, en coordination avec l'Union africaine et les initiatives sous-régionales. L'Irlande est déterminée à soutenir les pays africains dans cet effort collectif. Nous nous sommes résolus à investir dans des programmes de développement qui donnent la priorité à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Feruță (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie félicite le Mozambique d'avoir organisé le

présent débat public, et s'associe aux déclarations faites au nom de l'Union européenne et du Groupe des Amis de la responsabilité de protéger.

L'initiative Faire taire les armes entend libérer l'Afrique des guerres, des conflits et de la violence fondée sur le genre, et prévenir les génocides. En d'autres termes, il s'agit d'une occasion de bâtir des sociétés résilientes. L'initiative s'attaque également aux fragilités qui entravent la paix et la sécurité sur le continent africain, avec des répercussions dans le monde entier.

Un conflit ou une guerre, où que ce soit dans le monde, a des conséquences planétaires. Des solutions transformatrices et durables, notamment des politiques de développement durable, doivent faire partie de l'ensemble des moyens et mesures dont dispose l'ONU pour y répondre. Le principe de responsabilité fait partie intégrante de ces solutions.

La Roumanie a investi dans le renforcement des capacités de certains États africains, ainsi que dans l'éducation des jeunes générations, ce qui peut être considéré comme notre contribution à l'initiative Faire taire les armes. Depuis 2008, la Roumanie organise un programme de formation à la stabilisation et à la reconstruction après un conflit, dont les quatre dernières sessions ont été exclusivement consacrées au continent africain. En 2019, le programme a été organisé à Addis-Abeba, en partenariat avec l'Union africaine. L'édition de l'année dernière, qui s'est déroulée au Sénégal, était consacrée à l'Afrique de l'Ouest. Vingt-quatre experts de la région y ont participé.

De même, 60 % environ de l'aide au développement fournie par la Roumanie ont été consacrés à l'éducation des jeunes et à la promotion de leur participation. Le Ministère de l'éducation et le Ministère des affaires étrangères roumains accordent tous deux des bourses d'enseignement supérieur à des étudiants venus d'Afrique.

En tant que fervents défenseurs du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous continuerons à plaider en faveur de la promotion des femmes et des filles et de leur contribution importante aux processus de paix. Nous encourageons les pays à adopter et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux. C'est une question à laquelle la Roumanie attache une importance essentielle en 2023, puisque nous coprésidons avec les États-Unis le Réseau de personnes référentes pour les femmes et la paix et la sécurité.

La Roumanie partage bon nombre des défis auxquels sont confrontés les Gouvernements et les populations en Afrique, à savoir l'exode des talents et des compétences, l'exploitation des possibilités offertes par la transition numérique et la recherche de solutions équilibrées pour promouvoir des politiques respectueuses de l'environnement qui prennent en compte les coûts sociaux de la révolution verte, entre autres. En plus de 30 ans d'expérience accumulée par la Roumanie depuis qu'elle a adopté la démocratie, nous avons tiré des enseignements inestimables en termes de réussites et d'erreurs, que nous sommes prêts à partager avec nos amis.

En 2023, la Roumanie entend poursuivre ses actions en faveur de la paix, du développement, des droits humains et de la sécurité en Afrique, ce à quoi elle s'engage dans la perspective du Sommet sur les objectifs de développement durable prévu en septembre. Nous nous concentrerons sur le transfert de connaissances dans les domaines de la gestion des cas d'urgence – les États Membres en entendront davantage à ce sujet au cours des débats à venir sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) –, de l'agriculture, en ce qui concerne la conformité des économies africaines avec les mesures phytosanitaires de l'Union européenne, ainsi que de l'éducation, de la résilience des médias, de la diplomatie et de la reconstruction et de la réadaptation après les conflits.

Je conclurai en félicitant le Mozambique d'avoir assuré avec succès la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tchéquie.

M. Kulháněk (Tchéquie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, étant donné que la présidence mozambicaine du Conseil de sécurité touche à sa fin, je saisis cette occasion pour féliciter ce pays de sa présidence très réussie. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat extrêmement important et opportun, qui nous donne une occasion précieuse d'échanger des vues sur la prévention des conflits, la promotion de leur règlement et la garantie d'une paix et d'une sécurité à long terme au moyen de politiques de développement inclusives, transparentes et efficaces.

Il est indispensable de répéter sans cesse qu'il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. À cet égard, mon pays, la Tchéquie, souligne l'importance de la résolution

2457 (2019), par laquelle le Conseil de sécurité a salué l'initiative Faire taire les armes et le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Le Plan directeur de l'Union africaine souligne à très juste titre que la plupart des crises et des conflits violents en Afrique sont le fait de la pauvreté et des difficultés économiques, et que la paix, la sécurité et le développement socioéconomique doivent être recherchés simultanément. Je saisis cette occasion pour mettre en avant les domaines auxquels la Tchéquie accorde une attention particulière dans le cadre de sa coopération pour le développement avec ses partenaires africains et qui, de notre point de vue, sont essentiels pour garantir la stabilité, le développement durable et la prévention des conflits sur le continent.

L'environnement est l'un des principaux défis énumérés dans le Plan directeur. Pour être plus précis, l'enjeu est de réduire les vulnérabilités des moyens de subsistance face aux changements climatiques en mettant en place des systèmes résilients. Dans ce contexte, il faut absolument diversifier l'agriculture afin de la rendre plus résistante face aux effets néfastes des changements climatiques et mettre en œuvre la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. L'agriculture est le pilier central de l'économie africaine et constitue un moyen de subsistance pour la majorité de la population du continent. Or, en Afrique subsaharienne, ce secteur ne génère qu'environ 14 % du produit intérieur brut. C'est pourquoi nous devons continuer à appuyer les petits et moyens agriculteurs africains. Nous devons contribuer à améliorer les connaissances sur les pratiques agricoles efficaces, résilientes et durables et encourager la mécanisation, les solutions agricoles intelligentes et la création de chaînes de valeur locales pour l'agriculture et la production alimentaire. Les agriculteurs doivent également bénéficier d'un meilleur accès aux services financiers.

Parallèlement à l'agriculture, nous devons mettre davantage l'accent sur le développement rural durable, notamment en garantissant l'accès à une eau sans risque sanitaire, aux services de santé et de nutrition et à un enseignement de qualité. Par ailleurs, nous devons accorder une attention particulière aux jeunes Africains, qui quittent de plus en plus les villages pour les villes. Nous devons également nous concentrer sur l'autonomisation économique des femmes et des filles vivant en milieu rural, dans le but de réduire la pauvreté chronique tout

en nous efforçant de combler les écarts sociaux et de diminuer la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire extérieure, qui est exacerbée par des crises telles que l'agression de la Russie contre l'Ukraine et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En outre, les efforts que nous déployons pour contribuer à accroître la productivité agricole de l'Afrique ne doivent pas faire l'impasse sur les répercussions des changements climatiques sur le continent. La Tchéquie participe à l'initiative d'Équipe Europe sur l'adaptation aux changements climatiques et la résilience en Afrique. Nous espérons sincèrement qu'avec l'Union africaine et les autorités régionales, nous pourrions renforcer considérablement les capacités d'alerte précoce et d'action rapide multidanger en Afrique.

Outre l'adaptation aux changements climatiques, nous pouvons également améliorer la stabilisation de manière générale. Nous devons continuer à mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe dans le secteur agricole en œuvrant à la réalisation des objectifs clés que sont la prévention des catastrophes, l'état de préparation et le renforcement de la résilience. Récemment, les effets dévastateurs du cyclone Freddy en Afrique australe ont montré que beaucoup restait à faire. Autrement dit, l'Afrique ne sera pas stable ni résiliente face aux conflits si elle ne peut pas compter sur une agriculture plus efficace et plus résiliente face aux changements climatiques, qui soit encore mieux préparée à faire face aux catastrophes naturelles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie.

M. Sabo (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous saluons le Président du Mozambique et le remercions d'avoir présidé la séance ce matin. Je tiens également à adresser nos félicitations à l'équipe mozambicaine pour sa présidence réussie du Conseil de sécurité durant le mois en cours. Nous la remercions d'avoir organisé ce débat public sur un sujet de la plus haute importance pour l'Afrique et de nous avoir permis de contribuer aux discussions. Je félicite tous les intervenants de ce matin de leurs observations pertinentes et éclairantes.

Faire taire les armes est le grand projet phare de l'Agenda 2063. Cet objectif a été fixé à partir de la reconnaissance implicite que le développement et la paix sont inextricablement liés. En conséquence, tous les pays africains se sont engagés à éliminer la pauvreté en l'espace d'une génération et à bâtir une prospérité partagée grâce à la transformation socioéconomique du continent. Nous avons reconnu que la sécurité devait

être considérée dans sa globalité, y compris le droit des personnes de vivre en paix et d'avoir accès aux produits de première nécessité, tout en jouissant de droits et en participant aux affaires de leur société. Dans ce modèle pour la transformation de l'Afrique, nous nous sommes engagés à nous attaquer aux causes profondes des conflits, y compris les disparités socioéconomiques. Sur cette base, le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 énonce clairement que la paix, la sécurité et le développement socioéconomique doivent être recherchés simultanément.

Nos politiques continentales tiennent pleinement compte de l'histoire politique de l'Afrique, qui a été marquée par trois tragédies majeures, à savoir l'esclavage, la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles. Bien que le fardeau de notre passé continue de poser problème, l'Afrique a relevé le défi consistant à assumer l'entière responsabilité de son destin grâce à l'avènement d'un continent prospère et exempt de conflits. Nous avons ravivé et redéployé l'esprit de solidarité et d'unité panafricaines, qui a sous-tendu l'émancipation de l'esclavage, du colonialisme et de l'apartheid. Cette approche régionale du développement et de la paix est à la base du principe selon lequel la sécurité, la stabilité et le développement de chaque pays africain sont indissociablement liés à ceux des autres pays africains.

Pour que l'Afrique libère son potentiel de développement et récolte le dividende démographique dont elle bénéficie grâce à la jeunesse de sa population, elle doit être le moteur de son développement grâce à une gestion durable de ses ressources. Le droit souverain inaliénable des pays africains d'utiliser et de gérer leurs ressources naturelles et de répondre aux besoins des populations africaines doit être respecté. Les États membres de l'Union africaine doivent développer, protéger, gérer et utiliser équitablement leurs ressources naturelles partagées dans leur intérêt mutuel.

C'est sur cette base que nous intégrons l'Agenda 2063 dans nos politiques nationales de croissance inclusive ; de création d'emplois ; d'augmentation de la production agricole ; d'investissements dans la science, la technologie, la recherche et l'innovation ; d'égalité des genres ; d'autonomisation des jeunes ; et de fourniture de services de base, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, du logement, de l'eau et de l'assainissement. La Zone de libre-échange continentale africaine est devenue

opérationnelle, rapprochant l'Afrique de son objectif de créer une communauté économique. Sur le plan national, mon pays, l'Éthiopie, a conçu et mis en œuvre une économie verte et résiliente face aux changements climatiques. Nous déployons des efforts concertés pour restaurer la nature et protéger la biodiversité par l'intermédiaire de notre initiative « Héritage vert », qui bat tous les records. Nos efforts portent leurs fruits, puisque l'Éthiopie est sur la bonne voie pour faire passer sa couverture forestière de 15 à 30 % d'ici à 2030. Nous augmentons les ressources allouées à l'agriculture ; en accroissant la production locale, nous avons pu remplacer les importations de céréales telles que le blé. Nous nous efforçons de répondre aux besoins de plus en plus importants en matière d'approvisionnement en énergie propre et de combler notre déficit.

Ces efforts de développement menés aux niveaux national et régional sont conçus et mis en œuvre pour renforcer la paix et s'attaquer aux causes profondes des conflits. Avec une forte solidarité panafricaine et une vision commune, nous parviendrons à la paix grâce à nos politiques de développement et à des trajectoires encourageantes.

Comme le développement économique doit s'accompagner d'autres efforts, nous veillerons à mettre en place des systèmes favorisant l'indépendance politique et la gouvernance efficace et démocratique adaptée au contexte. Dans cette optique, notre programme pour le continent appelle à une action concertée en faveur de la bonne gouvernance, de la démocratie, de l'inclusion sociale, du respect des droits humains, de la justice et de l'état de droit. Nous veillons également à ce que les causes profondes de l'extrémisme et de la violence soient traitées de manière concertée, au moyen d'interventions multidimensionnelles. À cet égard, nous souscrivons aux propos tenus hier par le Président du Mozambique devant la Commission de consolidation de la paix, selon lesquels « il est vrai que tous les conflits et la terreur ne sont pas d'origine interne en Afrique ».

Aussi devons-nous renforcer la coopération et les partenariats afin de limiter les menaces à la paix et à la sécurité qui émanent non seulement de causes internes, mais aussi de sources externes. À cet égard, notre partenariat avec l'ONU et avec les amis extérieurs au continent est indispensable. Le soutien politique et le partenariat pour le développement, y compris l'annulation et l'allègement de la dette, doivent être considérés comme un investissement dans la réalisation des aspirations des populations au développement et à la paix et

dans la création d'un avenir renouvelé, où nos enfants vivront en paix sur la planète que nous partageons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria.

M. Chukwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je félicite le Président de la République du Mozambique, S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, de sa présidence réussie du Conseil de sécurité ce mois-ci et de l'organisation de l'importante séance d'aujourd'hui, d'autant plus que cette année marque le dixième anniversaire de la proclamation collective par les dirigeants africains de l'initiative Faire taire les armes. Je souhaite également remercier la Secrétaire générale adjointe Cristina Duarte, le Haut-Représentant de l'Union africaine Mohamed Ibn Chambas et les autres intervenants de leurs contributions utiles au débat d'aujourd'hui.

La paix, la sécurité et le développement en Afrique restent une question mondiale importante mais complexe. Outre les nombreux défis socioéconomiques et de développement, l'initiative Faire taire les armes d'ici 2030 se heurte également à des obstacles liés à la prolifération des armes légères et de petit calibre, à l'expansion des activités terroristes sur le continent, à la récente vague de changements anticonstitutionnels de gouvernement et au financement insuffisant des opérations de soutien à la paix régionales. À cet égard, je souhaite souligner quatre domaines sur lesquels nous devons mettre l'accent pour accélérer la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'Union africaine sur les mesures pratiques à prendre pour faire taire les armes en Afrique et obtenir de meilleurs résultats au cours des six années restantes de l'initiative.

Premièrement, il est essentiel de promouvoir le programme de développement pour renforcer l'appropriation par les pays de l'objectif sous-tendant la Vision 2030. Améliorer l'accès à l'éducation, renforcer la bonne gouvernance, garantir le transfert de technologies et promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance et aux activités économiques conduiront à l'édification de sociétés plus résilientes. Cette nécessité n'est nulle part plus évidente que dans les régions du Sahel et du bassin du lac Tchad en Afrique subsaharienne, qui sont également aux prises avec les conséquences dévastatrices des changements climatiques sur les moyens de subsistance et le développement. Par conséquent, nous pensons que les stratégies de relèvement et de résilience doivent être centrées sur des perspectives nationales et régionales spécifiques qui s'attaquent aux causes profondes des conflits violents.

Deuxièmement, garantir un financement adéquat, prévisible et durable des activités de paix et de sécurité reste un défi majeur pour l'Union africaine, les institutions régionales et les États africains. Alors que le partenariat stratégique conclu entre l'Union africaine et l'ONU continue de porter ses fruits, il faut surmonter les obstacles au financement des opérations de paix conduites par l'Afrique au moyen des contributions statutaires de l'ONU. De même, il est essentiel de mobiliser des ressources nationales, ce qui nécessitera des efforts collectifs accrus pour lutter contre les flux financiers illicites qui privent le continent de vastes quantités de ressources dont il a tant besoin.

Troisièmement, il importe de renforcer les connaissances et les capacités de recherche sur les flux d'armes illicites dans la région pour freiner l'afflux, la prolifération et le détournement d'armes légères et de petit calibre. Pour sa part, le Nigéria a créé un centre national pour la maîtrise des armes légères et de petit calibre, qui fournit des orientations politiques, mène des recherches et assure le suivi de tous les aspects des armes légères et de petit calibre dans le pays, en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales compétentes.

Enfin, pour faire écho aux propos que le Président Nyusi a tenus ce matin, la réalisation de l'initiative Faire taire les armes en Afrique sera compromise si l'on permet au terrorisme de persister sur le continent. À cet égard, le Nigéria et le Bureau de lutte contre le terrorisme organiseront à Abuja un sommet régional sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, afin de recenser les moyens de renforcer les réponses régionales à la menace terroriste qui y sévit. Le soutien du Conseil de sécurité à la réussite de cette manifestation est le bienvenu.

Pour conclure, je souhaite réaffirmer l'engagement indéfectible du Nigéria en faveur de la mise en œuvre effective de la feuille de route principale de l'Union africaine sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique, qui contribuerait grandement à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous appelons tous les membres du Conseil à continuer d'appuyer le continent africain et ces programmes essentiels.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Ukraine.

M^{me} Hayovyshyn (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine se félicite du débat d'aujourd'hui sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes et remercie

le Mozambique, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, de l'avoir organisé. Je voudrais également remercier tous les intervenants de leurs exposés fort utiles aujourd'hui.

L'Ukraine soutient pleinement l'objectif ambitieux de l'Union africaine visant à mettre fin à toutes les guerres, à tous les conflits civils, au terrorisme et à la violence fondée sur le genre. Nous pensons que le développement durable à long terme est une condition préalable essentielle pour réaliser ce noble objectif.

Nous prenons acte avec satisfaction des activités menées par l'Union africaine pour promouvoir des politiques de développement inclusives et durables. Cependant, malgré les efforts considérables déployés par l'Union africaine et les pays du continent dans différents domaines, l'Afrique reste confrontée à divers défis, notamment des difficultés économiques, le chômage, la concurrence pour le pouvoir et les ressources, les activités terroristes et mercenaires, l'exploitation illicite des ressources naturelles et les changements climatiques.

L'Ukraine réaffirme l'importance d'une mise en œuvre efficace des priorités définies par l'Union africaine dans sa feuille de route principale sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique dans tous les domaines. Nous pensons que l'Afrique doit s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes des conflits. Alors qu'elles s'occupent des problèmes actuels en matière de paix et de sécurité, toutes les parties concernées doivent œuvrer à l'élimination des sources de ces problèmes. L'une des principales initiatives prévues par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, Faire taire les armes, vise à créer un environnement propice à la croissance économique et à l'investissement, ainsi que des incitations en ce sens. Il existe selon nous un certain nombre de priorités dont la mise en œuvre revêt une importance capitale, à savoir le renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit ; un accès illimité à un enseignement de qualité ; la promotion de la diversification économique et de moyens de subsistance durables ; une participation égale et véritable des femmes et leur leadership, ainsi que le renforcement de la coopération entre, d'une part, l'ONU et, d'autre part, l'Union africaine et les communautés économiques régionales concernées.

Parmi les nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui, il convient d'accorder une attention particulière aux activités des mercenaires. À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par la présence du groupe Wagner, une organisation

criminelle internationale qui a des liens étroits avec le régime de Moscou, dans un nombre croissant de pays africains. De nombreuses informations crédibles font état de crimes commis par ce groupe, notamment des actes de torture, des meurtres systématiques de civils et des pillages massifs. Cette organisation criminelle commet non seulement de graves violations des droits humains en Ukraine aujourd'hui, mais elle participe aussi activement à des opérations de combat contre les forces armées ukrainiennes et a recours à divers moyens de guerre, notamment en allant recruter dans les prisons russes des milliers de condamnés, y compris des personnes d'ascendance africaine, qui sont utilisés de manière cynique et impitoyable dans la guerre menée par la Russie contre un État indépendant.

Pour terminer, l'Ukraine est en train de renforcer ses relations avec l'Afrique. Nous intensifions notre dialogue avec tous les pays du continent, et ce, à tous les niveaux. En tant que fournisseur fiable de denrées alimentaires, l'Ukraine continue de fournir du blé à titre d'aide humanitaire à l'Éthiopie et à la Somalie, malgré les obstacles dressés par la Russie. Nous restons un partenaire fiable et responsable pour tous les pays africains.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la délégation mozambicaine pour sa présidence très réussie et pour avoir organisé le présent débat. Je remercie également les intervenants et les orateurs et oratrices de leurs réflexions utiles.

Plusieurs pays d'Afrique, en particulier au Sahel, en Afrique centrale et dans la Corne de l'Afrique, continuent d'être en proie à des conflits en raison de facteurs liés à une instabilité politique chronique, à des divisions ethniques et à l'exploitation par des groupes terroristes et armés. Ces conflits sont aussi alimentés par des facteurs externes, ce qui constitue une source de vives préoccupations. C'est pourquoi nous devons toutes et tous unir nos forces pour appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour faire taire les armes à feu d'ici à la fin de la décennie. À cet égard, je voudrais formuler six observations.

Premièrement, une politique inclusive, des structures de gouvernance bien établies et des administrations décentralisées sont autant d'éléments essentiels à l'édification d'une nation, et ces processus peuvent se révéler longs et complexes, en particulier pour les

pays ravagés par des siècles de domination coloniale. Il importe de reconnaître le rôle de premier plan que jouent les gouvernements et les autorités nationales dans la définition et l'élaboration des priorités, stratégies et activités visant à pérenniser la paix et le développement et à prévenir la résurgence des conflits.

Deuxièmement, nous devons reconnaître et accepter le leadership africain et les solutions africaines aux problèmes africains. Je crois comprendre que c'est ce qu'a déclaré également le Président du Mozambique hier, à une réunion de la Commission de consolidation de la paix. Les tentatives d'imposer de l'extérieur des solutions toutes faites sont vouées à l'échec. Une compréhension plus approfondie des conflits en Afrique qui tient dûment compte de la sagesse locale, ainsi que le développement d'un sentiment d'appropriation, sont des éléments essentiels pour régler ces conflits et instaurer une paix durable.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit tirer pleinement parti de l'avantage comparatif des organisations régionales et sous-régionales de l'Afrique pour régler les conflits prolongés. La collaboration entre l'ONU et l'Union africaine, et les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a invariablement donné des résultats positifs.

Quatrièmement, le terrorisme doit être endigué, étant donné qu'il constitue la plus grande menace pour la sécurité en Afrique. Il importe de consolider les capacités nationales, régionales et sous-régionales de lutte contre le terrorisme en Afrique par le renforcement des capacités, la formation ainsi que la fourniture de matériel et d'un soutien financier durable, tant au niveau bilatéral que multilatéral. Des initiatives comme la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique et la Force multinationale mixte doivent bénéficier d'un appui renforcé de la part du Conseil de sécurité et de la communauté internationale.

Cinquièmement, il convient de renforcer les efforts de consolidation de la paix en Afrique. Les grands donateurs, en particulier les pays développés et les institutions financières internationales, doivent revoir à la hausse leurs engagements en matière d'aide publique au développement et supprimer les obstacles

au financement à des conditions favorables au profit des économies africaines afin que celles-ci puissent atteindre les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Enfin, pour préserver la crédibilité du Conseil, il est important que l'Afrique jouisse d'une représentation permanente dans les processus décisionnels de cet organe. À chaque débat portant sur des questions relatives à l'Afrique au sein du Conseil de sécurité, l'Inde n'a de cesse de plaider en faveur de la réalisation des aspirations de l'Afrique, telles qu'énoncées dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Le Conseil ne doit pas se contenter de bonnes paroles mais doit agir véritablement pour répondre aux principales préoccupations de l'Afrique.

L'Inde apporte son appui à plusieurs pays d'Afrique au moyen de partenariats au service du développement, du renforcement des capacités, notamment des forces de sécurité et des institutions, de bourses d'études, de formations professionnelles et du partage de connaissances, ainsi qu'en garantissant aux produits africains un accès privilégié aux marchés, entre autres initiatives. L'Inde continuera de mettre tout en œuvre pour accompagner nos frères africains dans leur quête d'une paix durable et, comme l'a déclaré avec justesse le Ministre des affaires étrangères de notre pays, M. Jaishankar, « l'Inde sera toujours un ami prêt à vous épauler contre vents et marées ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Espagne.

M^{me} Jimenez de la Hoz (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre présidence du Conseil de sécurité, qui s'achève cette semaine et à vous remercier vivement d'avoir organisé le présent débat, qui revêt une grande importance pour ma délégation.

L'Espagne s'associe à la déclaration qui a été prononcée au nom de l'Union européenne, et je voudrais ajouter quelques observations sur le sujet à titre national.

Premièrement, en ce qui concerne la paix et la sécurité en Afrique, la réalité et l'expérience nous confirment qu'il est important d'adopter une approche globale qui intègre, en plus de la paix et de la sécurité, le développement durable, le renforcement des institutions et une migration sûre, ordonnée et régulière. Cette approche globale et l'importance du lien entre sécurité

et développement ont guidé l'Espagne dans ses deux présidences successives de l'Assemblée générale de l'Alliance pour le Sahel. Notre coopération met en particulier l'accent sur le soutien au pilier Paix et sécurité, dans le but de promouvoir la paix et la stabilité, la bonne gouvernance, les droits humains et la prévention du terrorisme, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Je tiens par ailleurs à mentionner spécifiquement l'appui de l'Espagne à la promotion de l'égalité des genres et à la participation des femmes dans les domaines de la gouvernance, de la paix et de la sécurité en Afrique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Récemment, en collaboration avec ONU-Femmes, l'Espagne a organisé un séminaire au Niger sur le rôle des médiatrices. Nous avons en outre contribué à hauteur de 400 000 euros au programme pour les femmes et la paix et la sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et à hauteur de 20 millions d'euros à l'autonomisation des femmes africaines par l'intermédiaire du Fonds NEPAD-Espagne pour l'autonomisation des femmes africaines.

À l'échelon régional, l'Espagne appuie le leadership de l'Union africaine et de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA)-NEPAD. Lors de la dernière réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine, M. José Manuel Albares Bueno, Ministre espagnol des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération a annoncé une contribution de 50 millions d'euros en faveur des efforts de paix et de sécurité et d'une croissance inclusive et productive, en plus des 20 millions d'euros alloués au programme mis en œuvre conjointement avec l'AUDA-NEPAD. Dans la perspective de la présidence du Conseil de l'Union européenne qui sera assurée par l'Espagne au cours du second semestre de cette année, nous travaillons à l'organisation d'une réunion de haut niveau entre l'Europe et l'Afrique sur les investissements générateurs d'emplois. La présidence espagnole coïncidera également avec la tenue du Sommet sur les objectifs de développement durable et de la réunion ministérielle du Sommet de l'avenir. À cet égard, pour notre part, nous œuvrons pour promouvoir la reconnaissance d'une approche globale de la paix et de la sécurité à même de conduire à la stabilité et au développement durable sur le continent africain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Prabowo (Indonésie) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui, et remercier également tous les intervenants de leurs exposés. L'Indonésie salue l'engagement continu de l'Afrique à faire taire les armes malgré des difficultés toujours plus grandes. Compte tenu de notre aspiration à un Nouvel Agenda pour la paix, le statu quo n'est pas envisageable. Nous devons adopter une démarche globale et inclusive pour instaurer la paix et la stabilité en Afrique. À cet égard, ma délégation tient à souligner trois points.

Premièrement, au niveau national, nous devons veiller à ce que les communautés locales, y compris les femmes et les jeunes, aient les moyens d'agir dans les domaines de la paix et du développement. Il s'agit là d'une approche participative qui se poursuit tout au long du continuum de la paix. L'appropriation par la population au niveau local et l'appropriation nationale du processus doivent toutes deux être encouragées. L'ONU, par l'intermédiaire de ses organes, y compris le Conseil de sécurité, pourrait élargir son appui en faveur d'un mécanisme axé sur les personnes, par exemple en œuvrant au maintien de la paix dans diverses missions qui cherchent à promouvoir des programmes positifs de mobilisation de la population.

Deuxièmement, nous devons renforcer les partenariats au niveau régional. L'Indonésie estime que la région est celle qui connaît le mieux ses besoins en matière de prévention, de lutte contre les problèmes de sécurité et d'action en faveur de la pérennisation de la paix. À cet égard, l'Union africaine et les organisations sous-régionales en Afrique doivent jouer un rôle de premier plan dans la coordination des initiatives en matière de sécurité, notamment l'initiative Faire taire les armes, via des projets de développement auxquels participent de nombreux acteurs. Il est impératif de renforcer le partenariat entre l'ONU et les entités régionales concernées en Afrique pour établir un dialogue stratégique et créer des plateformes facilitant la collaboration. En outre, les partenariats internationaux visant à contribuer au renforcement des capacités et au partage de pratiques optimales pour maintenir la bonne gouvernance doivent également être renforcés, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Troisièmement, nous devons renforcer la stratégie intégrée en matière de consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix doit jouer un

rôle plus important s'agissant de faire le lien entre les contextes en matière de sécurité et de développement dans les situations d'après-conflit. En outre, la Commission de consolidation de la paix doit tirer le meilleur parti de son rôle fédérateur pour faciliter les synergies et la cohérence en matière de consolidation de la paix. Pour ce faire, elle doit collaborer activement avec toutes les entités compétentes des Nations Unies et les acteurs chargés de la mise en œuvre sur le terrain, en particulier pour appuyer la création d'institutions et la reconstruction dans les zones touchées, ainsi que pour favoriser la transparence afin d'éviter la reprise des conflits. L'accomplissement de cette tâche nécessitera de mobiliser des ressources durables et prévisibles de façon responsable. L'Indonésie estime qu'il sera essentiel d'élargir les sources de financement, notamment en encourageant des partenariats avec les institutions financières internationales et le secteur privé.

Enfin, je tiens à souligner que selon nous, sans paix, il ne peut y avoir de développement, et sans développement, il ne peut y avoir de paix. L'Indonésie réaffirme son appui indéfectible aux efforts que déploie l'Afrique pour bâtir une région stable et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

M. Mainero (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons en premier lieu à féliciter le Mozambique de l'organisation du débat public d'aujourd'hui, qui nous permet de mieux comprendre la manière dont les facteurs socioéconomiques contribuent à la promotion de la cohésion sociale, de la paix et de la stabilité. En Afrique comme dans d'autres régions du monde, la clef du maintien d'un cercle vertueux de développement et de paix réside dans la mise en œuvre de changements structurels au niveau national. À cet égard, il convient de souligner que l'économie africaine a connu une croissance importante ces dernières années. Cette croissance économique doit être soutenue, inclusive et créatrice d'emplois et de perspectives. Cela permettra d'approfondir le processus visant à s'attaquer aux causes structurelles des conflits.

Ces derniers temps, on a pu constater dans le monde entier que les conflits nationaux ont tendance à se transformer rapidement en conflits régionaux. Pour garantir la paix et générer la croissance, il convient de stabiliser les zones de conflit et d'empêcher que ces foyers d'instabilité atteignent d'autres régions. Les difficultés économiques et les inégalités sont des facteurs de risque qui peuvent conduire à des conflits, exacerber la

concurrence pour les ressources et limiter la capacité de l'État à régler les tensions internes par des moyens pacifiques. Nous soulignons que l'initiative Faire taire les armes est un effort essentiel qui a pour but de mettre fin aux conflits sur le continent africain et qu'elle pourrait jouer un rôle important dans leur apaisement en limitant la disponibilité des armes illicites.

Au cours des deux dernières décennies, l'Union africaine et ses mécanismes régionaux ont démontré qu'ils étaient capables de gérer les situations de conflit et de crise sur le continent. À cet égard, nous soulignons que l'ONU soutient l'Union africaine et collabore avec elle dans le cadre d'un partenariat porteur de synergies et coordonne différentes initiatives aux fins de la réduction des conflits et de la réalisation d'une paix durable. Le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, signé le 19 avril 2017, en est un exemple positif. Cet accord a cimenté la relation entre les deux organisations et leur quête commune de paix et de sécurité en Afrique.

Par ailleurs, le terrorisme entrave le développement des pays, et il est donc indispensable d'analyser les complexités de ce phénomène dans le cadre d'un effort multilatéral global auquel participent les entités et organismes compétents des Nations Unies et de l'Union africaine, en mettant l'accent sur la coordination et la coopération, afin de prévenir et de combattre efficacement ce fléau. Les pays de la région, les organisations sous-régionales et l'ONU doivent mener une action coordonnée pour lutter contre les activités des groupes terroristes et, en parallèle, contre le trafic de drogue et d'armes légères et de petit calibre.

Les questions africaines sont une préoccupation constante pour le Conseil de sécurité. Avec l'aide du Conseil, les États africains, l'Union africaine et les organisations sous-régionales ont accompli de nombreux progrès en matière de prévention des conflits, de maintien et de consolidation de la paix. Le partenariat qu'entretient l'ONU avec l'Union africaine et ses États membres est essentiel pour œuvrer en commun à la paix et à la sécurité sur le continent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Mabeba (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud se félicite de l'organisation du présent débat public sur le thème : « Paix et sécurité en Afrique : l'effet des politiques de développement sur la mise en

œuvre de l'initiative Faire taire les armes ». Ce débat est opportun, car l'année 2023 marque le dixième anniversaire de l'initiative Faire taire les armes de l'Union africaine. Nous remercions également les intervenants et intervenantes des exposés instructifs qu'ils ont présentés ce matin.

Malgré les effets de la maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres problèmes multidimensionnels, le continent africain a accompli des progrès notables sur la voie du développement socioéconomique depuis l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, y compris l'initiative Faire taire les armes. Des avancées ont été enregistrées aux niveaux national et régional grâce à des projets dirigés par l'Agence de développement de l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui ont pour mission d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Des progrès ont également été accomplis grâce au renforcement de l'Architecture africaine de gouvernance, qui a pour vocation de compléter l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

L'initiative Faire taire les armes est une manifestation de la volonté des Africains d'éliminer le fléau des conflits violents et des souffrances qu'ils entraînent sur le continent pour parvenir à une prospérité et à un développement socioéconomique partagés. Cette initiative louable est donc l'un des projets phares de l'Agenda 2063, qui est la feuille de route pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Nous reconnaissons toutefois que la quête de prospérité et de développement socioéconomique suppose de mettre fin aux conflits violents, à la fragilité et à l'instabilité sur le continent africain, car la paix et le développement sont indissociables. Dans ce contexte, l'Union africaine et les communautés économiques régionales respectives ont adopté plusieurs cadres pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement en se concentrant principalement sur la lutte contre les causes profondes et les moteurs de l'insécurité, tout en améliorant la gouvernance et en renforçant les compétences et les capacités institutionnelles nécessaires. Les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine restent les cadres généraux qui déterminent les impératifs en matière de développement sur le continent.

Toutefois, il existe des obstacles qui empêchent de faire taire les armes de manière définitive, comme en témoignent la poursuite, la résurgence et la récurrence de conflits dans certaines parties du continent. Il est donc nécessaire d'investir de manière stratégique et

ciblée dans la prévention des conflits et la consolidation et la pérennisation de la paix grâce à des interventions renforcées de reconstruction et de développement après un conflit. Il est essentiel de renforcer la résilience des institutions chargées de la promotion d'une croissance économique et d'un développement inclusifs.

Il est également important de reconnaître que la mise en œuvre des politiques de développement nécessite un financement à long terme. Par conséquent, les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et le secteur privé ont tous un rôle critique à jouer en contribuant au financement et à la concrétisation des aspirations des pays africains en matière de développement, en vue d'accélérer la réalisation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable.

Pour coordonner les efforts, il est indispensable de créer des partenariats entre les principaux acteurs de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Nous encourageons les entités des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement, à coopérer étroitement avec les pays africains touchés, l'Union africaine et les organisations sous-régionales pour fournir l'assistance nécessaire aux politiques de développement visant à sortir ces pays de la fragilité et des conflits violents.

Dans le cadre de notre réflexion sur la contribution des politiques de développement pour mettre fin aux conflits et aux souffrances en Afrique, nous devons également reconnaître les effets des facteurs externes qui influencent les politiques de développement. Les sanctions unilatérales et autres mesures économiques coercitives ainsi que les flux financiers illicites se sont avérés des obstacles au développement socioéconomique des pays du continent. Il faut s'attaquer efficacement à ces obstacles si nous voulons que le continent africain donne toute la mesure de son potentiel de développement et instaure la paix et la stabilité.

Nous jugeons également utile de poursuivre les débats en vue d'évaluer la mise en œuvre des activités liées à l'initiative Faire taire les armes. En plus d'assurer l'application de la résolution 2457 (2019), le Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique et son mécanisme de suivi sont des repères utiles pour faire le point des progrès accomplis en ce qui concerne les effets des politiques de développement sur l'initiative.

Pour terminer, l'Afrique du Sud reste déterminée à promouvoir activement l'aspiration de l'Afrique à parvenir à une paix, une sécurité et une prospérité durables, et nous sommes favorables à ce que le Conseil de sécurité continue de prêter attention à la paix et la sécurité sur le continent.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Le Mozambique remercie toutes les délégations qui nous ont fait l'honneur de participer, à divers niveaux, au présent débat public.

La séance est levée à 17 h 45.